

Dossier pédagogique

La colonisation belge en Afrique centrale

Contenu

Avant-propos	5
Pourquoi enseigner la colonisation belge ?	5
Comment enseigner la colonisation belge ?	5
Structure du dossier	7
1. La colonisation belge dans l'espace et dans le temps	9
1.1 Le Congo, le Rwanda et le Burundi sur la carte	9
1.2 Ligne du temps : les grandes dates de l'Histoire de la Belgique en Afrique	10
2. Introduire le concept de colonisation en classe	14
2.1. Définir la colonisation	14
2.2. Arguments de la colonisation : civilisation, sciences et religion	15
a. La soi-disant « Mission civilisatrice »	15
b. Science de l'infériorité	16
c. Évangélisation	16
d. Le poids des mots	17
2.3. L'Afrique centrale avant les Belges	18
a. « Civilisations » africaines	18
b. La traite des esclaves	19
c. Explorer l'Afrique	19
3. Étapes de la colonisation belge	21
3.1. Les prémices d'une colonie belge	21
La conférence de Berlin	21
3.2. L'État indépendant du Congo (EIC)	22
Administrer l'État indépendant du Congo	22
Relations entre la Belgique et l'État indépendant du Congo	23
Conquêtes et guerres	23
Les premiers missionnaires	24
L'exploitation économique du territoire	24
Caoutchouc rouge	25
Critiques et enquêtes contre l'EIC	26
3.3. Colonie et mandats belges	28
Annexion et administration du Congo	28
Le système colonial, un régime oppressif, exploiteur et raciste	29
L'activité économique	30
Focus sur une grande entreprise capitaliste: l'UMHK	31
Progrès de la santé et de l'enseignement	32
Vie quotidienne au Congo belge	33
La Justice coloniale	34
Résister à l'oppression	35
En résumé : le Congo belge était-il la « colonie modèle » que les autorités belges voulent présenter à la face du monde ?	36
La Première Guerre mondiale	36

Le Ruanda-Urundi	37
Hutu et Tutsi	37
La Seconde Guerre mondiale	37
Les évolués	38
Le clergé congolais	40
Envisager l'indépendance.....	40
Premières élections	40
3.4. Etats indépendants.....	41
Indépendance chaotique	41
Les rapatriés belges	42
Du Zaïre de Mobutu à la RDC.....	42
Le génocide des Tutsi au Rwanda.....	44
Le Burundi en crise	44
4. La colonisation autour de nous	45
4.1. Migration : de l'Afrique centrale à la Belgique	45
a. Métissage	45
b. Les Congolais en métropole au temps colonial.....	46
c. La diaspora actuelle	48
4.2. La colonisation dans l'espace public.....	48
4.3. La colonisation dans les mentalités	49
5. Qui est qui ?.....	50
6. Références pour aller plus loin.....	55

Nous adressons nos sincères remerciements aux membres du comité scientifique du BELvue :
Leen Van Molle (présidente, KU Leuven), Gita Deneckere (UGent),
Chantal Kesteloot (CEGESOMA), Ginette Kurgan (ULB), Catherine Lanneau (ULiège),
Gustaaf Janssens (KU Leuven) et Xavier Rousseaux (UCLouvain), ainsi qu'à Guy Vanthemsche (VUB)
en tant qu'expert du sujet pour sa précieuse contribution lors de l'élaboration de ce dossier.

Avant-propos

Pourquoi enseigner la colonisation belge ?

Le BELvue, fort de son expertise dans l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté auprès des jeunes, entend répondre au besoin d'accorder une place plus visible à la colonisation belge dans l'enseignement avec la publication de ce dossier pédagogique, ainsi qu'avec la mise en route de son workshop « Regards sur le passé colonial ». Ces deux projets, mis en œuvre durant l'année scolaire 2019-2020, se veulent complémentaires.

La colonisation belge en Afrique centrale n'a jamais cessé d'être présente, que ce soit dans la recherche scientifique, dans les médias ou dans le débat public, et l'est même de plus en plus par les questions qu'elle pose et par ses reflets dans l'actualité. Mais des enquêtes réalisées auprès des enseignants du pays démontrent le manque de connaissance et la difficulté d'aborder ce sujet complexe en classe. En plus, en 2017, la Fondation Roi Baudouin a réalisé une large enquête auprès de la population belge afrodescendante originaire de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda, trois pays anciennement colonisés par la Belgique. Elle souligne notamment le ressenti des personnes interrogées à propos de la place de l'Histoire coloniale dans l'enseignement en Belgique, jugée largement insuffisante.

Le sujet n'échappe pas à la désinformation, aux contre-vérités ou aux simplifications, de telle sorte que l'on peut lire et entendre tout et son contraire. Le manque de nuances sert à certaines voix pour, par exemple, justifier la colonisation belge ou au contraire dénigrer la personnalité du roi Léopold II, sans tenir compte de toutes les réalités historiques. Les jeunes sont donc confrontés, dans les médias ou sur Internet, à cette page de l'Histoire, sans pour autant la comprendre. Comme pour beaucoup de thématiques historiques, les débats et polémiques font éclore des propos contradictoires et parfois extrémistes auxquels les élèves ont directement accès sans avoir les clés nécessaires pour les décoder. Mais plus encore, l'actualité a démontré que les représentations mentales héritées de la propagande coloniale courent toujours dans les esprits : les incidents à caractère raciste, faisant parfois clairement référence au passé colonial, sont encore nombreux¹.



Voir *Piste pédagogique 01 – Interroger sa relation aux autres*

Comment enseigner la colonisation belge ?

Le système colonial en général est déjà au programme de certains cours de l'enseignement secondaire. Mais ceux-ci traitent très peu de la colonisation belge en Afrique centrale. Ce dossier propose aux enseignants et enseignantes d'intégrer cette matière par des activités concrètes à proposer lors de leurs séances de cours. La thématique n'est pas uniquement réservée à l'enseignement de l'Histoire. Ainsi, nous proposons des activités pouvant s'intégrer dans une variété d'autres cours : Sciences sociales, Citoyenneté, Géographie, Histoire de l'Art, Étude du milieu, Français/Néerlandais, etc.

Chaque enseignant a sa propre méthode pour enseigner, et il n'y a pas de réponse stricte à la question « comment enseigner la colonisation belge ? ». Cependant, il existe quelques astuces pour éviter de tomber dans certains pièges causés par la complexité de ce vaste sujet. En voici quelques exemples :

¹ Pour plus d'informations sur le sujet, consulter le rapport d'Unia sur les discriminations envers les personnes d'origine subsaharienne : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/discrimination-envers-les-personnes-dorigine-subsaharienne>

- **Ne pas essentialiser** : On a parfois tendance à simplifier les positions en essentialisant les faits et les personnes en deux catégories : « les bons » et « les mauvais ». On a trop souvent tendance à qualifier le colonisateur de « bourreau » et le colonisé de « victime ». C'est oublier qu'une société est faite d'une multiplicité d'individus et d'opinions, et qu'il existe autant des mouvements de résistance, de participation, de contournement, d'arrangement ou d'évitement du système colonial, de tous les côtés. Il faut donc prendre en compte, autant que possible, la complexité, les paradoxes et les tensions qui caractérisent le système colonial, sans toutefois le légitimer. C'est un exercice difficile lorsque l'on veut rendre les explications simples, mais qui est pourtant important.

Exemple : On oppose souvent la violence du système d'exploitation coloniale aux améliorations matérielles et structurelles apportées aux colonisés. « Au Congo belge, s'il y a eu du travail forcé et des répressions, il y a cependant eu un système de soins de santé efficace et on a construit des routes, des bâtiments, des chemins de fer, etc. ». C'est un argument qu'on entend souvent, qui met dans la balance un mauvais côté et un bon côté. Or la relation entre ces faits est plus complexe : on soigne parce qu'il faut de la main-d'œuvre, on construit des routes pour transporter des marchandises, mais on considère aussi que le développement économique apporte une réelle amélioration « civilisationnelle » et que les colonisés en tireront des avantages. Il ne s'agit donc pas seulement d'arguments « pour » ou « contre ».

- **Remettre en contexte sans amoindrir** : la colonisation belge s'insère dans un contexte historique de domination du monde par l'Europe, et d'autres puissances occidentales utilisent la violence comme moyen de cette domination justifiée par des arguments raciaux. Elle s'insère aussi dans un contexte d'inégalités sociales présentes en Europe, sur fond de développement et de propagation du système capitaliste. On ne peut pourtant ni comparer les situations dans les autres colonies ni comparer les systèmes sociaux en métropole et en colonie, car chacun a ses spécificités et il ne s'agit pas de les classer « du pire au moins pire ».

Exemple : Comparer la situation d'un ouvrier belge du 19^e siècle et d'un travailleur congolais de la même époque n'est pas pertinent, car si leurs deux situations sont engendrées par le même système socio-économique, elles n'ont pas les mêmes caractéristiques. Il en va de même pour une comparaison de la violence du travail forcé au Congo et de la violence de la colonisation britannique en Afrique du Sud, différentes même si elles sont toutes deux issues de l'impérialisme colonial.

- **Multiplier les sources** : la plupart des sources disponibles en Belgique pour analyser la colonisation belge en classe ont été produites par des Belges ou des Européens. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas de sources congolaises. Elles sont plus compliquées à trouver chez nous, mais certaines sont disponibles dans des bibliothèques, des musées, des archives ou encore sur Internet. Dans ce dossier, la majorité des sources sont belges, mais nous nous sommes efforcés de présenter également certaines sources congolaises, afin de donner un autre point de vue que celui généralement présenté.

- **Prendre le temps de s'informer** : il existe de très nombreux travaux sur ce vaste sujet, qui s'intéressent à une multitude de thématiques. La recherche est en constante évolution. Il est donc important de se tenir informé tant des travaux scientifiques sur la question que sur les débats médiatiques que le sujet engendre. À la fin de ce dossier, une liste non exhaustive de travaux scientifiques sur la colonisation belge est renseignée afin de permettre aux enseignants et enseignantes de s'informer.

Structure du dossier

Ce dossier pédagogique est constitué de 6 parties destinées à apporter aux enseignants un bagage suffisant pour concevoir des séances de cours au sujet de la colonisation belge en Afrique centrale :

1. Mise en place de l'espace géographique et de la chronologie à l'aide de cartes et d'une ligne du temps.
2. Introduire le sujet en classe : pistes pour expliquer la colonisation en général, le contexte en Afrique centrale avant l'arrivée des Belges.
3. Les grandes étapes de la colonisation belge et quelques-unes de ses caractéristiques, ainsi que de l'histoire récente des pays anciennement colonisés.
4. La colonisation autour de nous : un tour d'horizon de l'influence de la colonisation dans notre société actuelle, et des propositions pédagogiques en lien avec ces différents sujets.
5. Qui est qui ? : un lexique expliquant quelques noms de personnes souvent évoquées ou parfois oubliées.
6. Pour aller plus loin : une liste d'ouvrages et de travaux utiles à la compréhension de la thématique.

Plusieurs outils permettent aux enseignants d'avoir des repères chronologiques et thématiques.

La chronologie est symbolisée par trois couleurs qui correspondent à trois périodes de l'histoire coloniale belge.

 Le Congo léopoldien (État indépendant du Congo) (1885-1908)

 Le Congo belge et le mandat sur le Ruanda-Urundi (1908-1962)

 Les États indépendants (1960-aujourd'hui)

Les thématiques sont symbolisées par des pictogrammes qui indiquent de quel(s) thème(s) traite la partie à côté de laquelle ils sont présents.



Gouvernance et administration



Violences, guerres et conflits



Relations internationales et histoire mondiale



Religion et croyances



Sciences, découvertes et savoirs



Economie



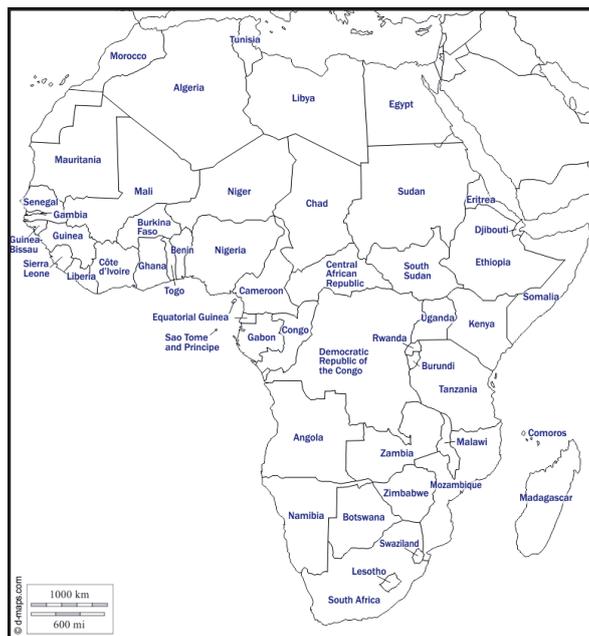
Inégalités, ségrégation et racisme



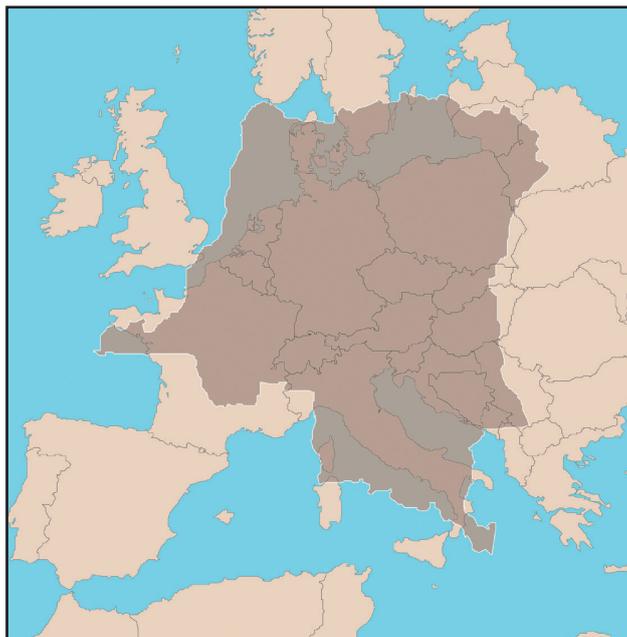
Enseignement, réflexion et apprentissage

La colonisation belge dans l'espace et dans le temps

1.1. Le Congo, le Rwanda et le Burundi sur la carte



Carte de l'Afrique actuelle



Carte superposant le Congo et l'Europe, permettant de se rendre compte de la taille du pays.

1.2. Ligne du temps : les grandes dates de l'Histoire de la Belgique en Afrique

Le Congo léopoldien

1874-1877	Expéditions de Henry Morton Stanley
12-14 septembre 1876	Conférence internationale de Géographie à Bruxelles, qui initie la création de l'Association internationale africaine (AIA)
1882	Création de l'Association internationale du Congo
26 février 1885	Signature de l'acte de la Conférence de Berlin durant laquelle des nombreux États présents reconnaissent successivement l'AIC comme puissance souveraine. L'AIC devient par la suite officiellement l'État indépendant du Congo (ÉIC)
1 ^{er} juin 1885	Léopold II devient officiellement souverain de l'ÉIC
5 août 1888	Création de la <i>Force publique</i> , la force armée coloniale
31 juillet 1889	Création de la <i>Compagnie du Chemin de Fer du Congo</i>
Vers 1890	Début de la colonisation allemande du Ruanda-Urundi
1 ^{er} juillet 1890	Lancement du chantier de la voie ferrée reliant Matadi à Léopoldville
1892-1894	Guerres de l'ÉIC contre les esclavagistes «arabo-swahilis»
23 avril- 8 novembre 1897	Exposition internationale de Bruxelles. À Tervuren, la section coloniale comporte un zoo humain qui montre des Congolais dans un village
4-5 juillet 1898	Trajet inaugural du Chemin de Fer du Congo entre Matadi et Léopoldville
8 janvier 1904	Le consul britannique au Congo, Roger Casement, remet au Foreign Office (ministère des Affaires étrangères) britannique un rapport dénonçant les violences dans l'ÉIC
23 juillet 1904	Création de la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les exactions au Congo
28 octobre 1906	Création de l' <i>Union minière du Haut-Katanga</i> (UMHK)

Congo belge et territoires sous mandat

15 novembre 1908	Annexion officielle du Congo par la Belgique : naissance du Congo belge
Avril-juillet 1909	Le prince Albert, héritier du trône, visite le Congo durant 80 jours. Il note dans son carnet de voyage ses critiques envers les dérives du système léopoldien ; décès de Léopold II en décembre 1909
30 avril 1910	Inauguration du Musée du Congo belge à Tervuren
19 septembre 1916	Victoire de la Force publique à Tabora, capitale de l'Afrique orientale allemande

1919	Suite au traité de Versailles, la Belgique obtient le mandat sur le Ruanda-Urundi
12 février 1925	Premier vol qui relie Bruxelles à Léopoldville en 5 jours
Juin-août 1928	Le roi Albert et la reine Elisabeth réalisent un voyage officiel au Congo belge
1931	Révolte des Pende contre le régime de labeur imposé par les <i>Huilieries du Congo belge</i> dans les plantations d'huile de palme
1931	Attribution officielle d'une identité ethnique au Ruanda-Urundi : Hutu, Tutsi ou Twa
juin 1940- novembre 1941	La <i>Force publique</i> participe, aux côtés des troupes britanniques, à la campagne d'Abyssinie contre l'Italie
1941-1944	Différentes grèves et mutineries éclatent suite à l'effort de guerre important demandé au Congo belge
6 et 9 août 1945	Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, conçues avec l'uranium des mines congolaises
10 mai 1946	Autorisation des premiers syndicats pour les travailleurs congolais, sous contrôle des autorités coloniales
1948	Instauration de la carte du Mérite civique pour les Congolais jugés « évolués »
1953	Lancement du périodique <i>Conscience africaine</i> qui s'adresse à la classe moyenne congolaise
1954	Fondation de la première université au Congo belge, l'université <i>Lovanium</i>
15 mai - 12 juin 1955	Le roi Baudouin visite pour la première fois le Congo belge et le Ruanda-Urundi
Décembre 1955	L'universitaire Jef Van Bilsen publie son « Plan de Trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge » (« Dertigjarenplan voor de politieke ontvoogding van Belgisch Afrika »), traduit en français l'année suivante
17 avril 1958	Ouverture de l'Exposition universelle de Bruxelles, une reconstitution d'un village congolais est à nouveau présente. Une délégation d'"évolués" congolais est autorisée à visiter Bruxelles; cette visite aura un grand impact sur la vision que les Congolais se font de la métropole
4 janvier 1959	Violentes émeutes à Léopoldville contre l'interdiction d'un meeting du parti politique ABAKO
22 mai 1960	Premières élections générales, seuls les hommes peuvent voter

Etats indépendants

30 juin 1960	Indépendance du Congo ; Joseph Kasa-Vubu devient président
5 juillet 1960	Début des mutineries dans la <i>Force publique</i> , contre l'absence de changements réels dans l'armée après l'indépendance
11 juillet 1960	Sécession du Katanga

8 août 1960	Sécession du Sud-Kasaï
5 septembre 1960	Kasa-Vubu révoque Patrice Lumumba de son poste de Premier ministre, et en réponse est révoqué de la présidence par ce dernier
17 janvier 1961	Assassinat de Lumumba au Katanga
13 octobre 1961	Assassinat de Louis Rwagasore, Premier ministre du Burundi
1 ^{er} juillet 1962	Indépendance du Rwanda et du Burundi
13 janvier 1963	Fin de la sécession katangaise
2 août 1963	Naissance des mouvements rebelles lumumbistes
5 août 1964	Les rebelles «simba» s'emparent de Stanleyville
24 novembre 1964	Les paracommandos belges sautent sur Stanleyville pour libérer les étrangers prisonniers des rebelles
24 novembre 1965	Coup d'État de Joseph Mobutu qui devient président
28 septembre 1966	Coup d'État militaire qui met fin à la royauté au Burundi et instaure la première république
1967	Nationalisation des sociétés minières congolaises, dont l'UMHK
27 octobre 1971	Proclamation de la République du Zaïre par Mobutu
Septembre 1987	Coup d'état de Pierre Buyoya au Burundi ; en 1992 il introduit le multipartisme ; juin 1993 : élection de Melchior Ndadaye (Hutu) comme président
1990	Mobutu annonce la fin du parti unique et la transition vers la démocratie au Congo. Le Front Patriotique Rwandais (FPR), composé de descendants de Tutsi-refugiés en Ouganda, envahit le nord du Rwanda
4 août 1993	Accord de paix d'Arusha (Tanzanie) entre le gouvernement du Rwanda et le FPR
21 octobre 1993	Assassinat de Ndadaye et début d'une guerre civile au Burundi
7 avril 1994	Au Rwanda, début du génocide contre les Tutsi et des massacres contre les Hutu modérés
17 juillet 1994	Les rebelles tutsi du FPR prennent entièrement le contrôle du Rwanda, fin admise du génocide
Octobre 1996	Déclenchement de la Première guerre du Congo, opposant le Zaïre à plusieurs de ses voisins, dont le Rwanda et l'Angola, ainsi que les rebelles de Laurent-Désiré Kabila
16 mai 1997	Mobutu est renversé et prend la fuite au Maroc, où il meurt 4 mois plus tard. Ces événements marquent la fin de la Première guerre du Congo
29 mai 1997	Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir et devient président de la République démocratique du Congo (RDC)
Août 1998	Déclenchement de la Seconde guerre du Congo qui oppose principalement la RDC et le Rwanda, chacun soutenu par différents pays africains (9 au total) et des groupes armés
17 avril 2000	Paul Kagame, leader du FPR, est officiellement proclamé président du Rwanda

16 janvier 2001	Assassinat de Laurent-Désiré Kabila
26 janvier 2001	Joseph Kabila est nommé président sans être élu, il succède à son père
16 novembre 2001	La Commission d'enquête parlementaire belge chargée d'enquêter sur l'assassinat de Lumumba présente ses conclusions
Juin 2003	Fin officielle de la Seconde guerre du Congo. Si les pays ne sont plus en guerre, les violences liées au conflit perdurent encore dans l'est du Congo
27 novembre 2006	Élection officielle de Joseph Kabila à la tête de la RDC
28 novembre 2011	Réélection contestée de Kabila
10 décembre 2018	Denis Mukwege est le premier Congolais à recevoir le prix Nobel de la Paix pour sa lutte contre les violences sexuelles et le viol comme arme de guerre en RDC
25 janvier 2019	Felix Tshisekedi devient président de la RDC après des élections jugées frauduleuses par les observateurs internationaux et par l'Église catholique congolaise

Introduire le concept de colonisation en classe

2.1 Définir la colonisation

« **Colonisation** » : terme qui signifie **l'occupation, la soumission et l'exploitation d'une société** par une population venant d'un autre espace.

La colonisation est un phénomène ancien, comme l'attestent par exemple la fondation de colonies grecques et phéniciennes en Méditerranée aux 8^e-5^e siècles avant notre ère; ou encore l'implantation de populations viking en Russie et dans l'Europe du Nord-Ouest aux 9^e-11^e siècles. Mais c'est la **colonisation européenne** durant les Temps modernes et l'Époque contemporaine qui est la plus importante et la plus étendue dans le temps et l'espace. L'entièreté de l'Amérique et de l'Océanie, la quasi-totalité de l'Afrique et de très vastes parties de l'Asie sont graduellement soumises à l'impérialisme des puissances européennes à différents moments entre la fin du 15^e siècle et les années 1970.

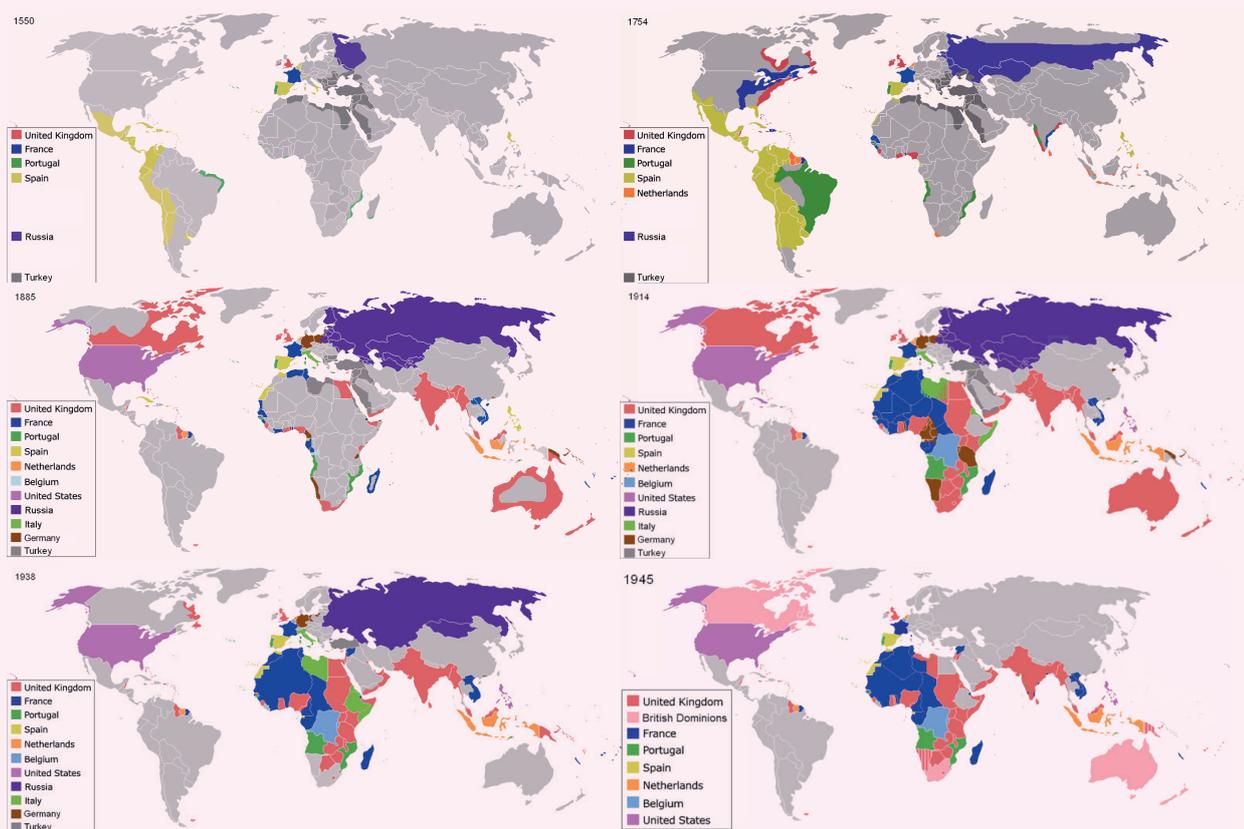
Cette colonisation n'est pas uniforme, on pourrait parler de plusieurs colonisations qui se différencient, toujours dans le temps et les espaces, par des buts et des moyens divers : le commerce, la maîtrise de ressources et l'exploitation économique, le peuplement, entre autres. Elles ont en commun qu'elles entendent assujettir les habitants des espaces colonisés, jugés inférieurs aux Européens sur base de leur **couleur de peau**, de leur **religion** ou de leur **culture** en général. Pour justifier cet assujettissement, les puissances coloniales brandissent l'argument suivant: leur « mission » est de propager leur civilisation partout dans le monde et de mettre en valeur toutes les richesses présentes dans le monde entier mais laissées en friche par les peuples non-européens.

On peut distinguer **deux vagues** de colonisation européenne. La première débute au 15^e siècle et se concentre essentiellement sur le continent américain. Traditionnellement, on la fait débiter par la découverte des Amériques par Christophe Colomb, bien que l'expansion européenne en Asie et en Afrique ait commencé avant cela. Le « Nouveau Monde » devient un pivot central du commerce mondial. L'esclavagisme est un rouage de ce système : des hommes, des femmes et des enfants africains sont capturés et déportés par la violence pour produire en Amérique des ressources qui sont exportées vers l'Europe.

La seconde vague se concentre plutôt vers l'Afrique, l'Asie, et l'Océanie. Elle débute déjà au 18^e siècle, mais se développe réellement au 19^e et au 20^e siècle. Elle se fait en parallèle avec l'élaboration, en Europe, de théories affirmant la supériorité raciale, intellectuelle et morale des Européens sur le reste du monde ; le développement du **capitalisme** qui tend au rendement et à l'exploitation maximale ; et la **construction des États-nations contemporains**, dont la Belgique. Coloniser un territoire où vit un peuple jugé inférieur participe à la construction des identités nationales du 19^e siècle. La plupart des grandes nations d'Europe occidentale ont ou cherchent à avoir des colonies, et la Belgique, État récent en Europe, ne fait pas exception. C'est en Afrique centrale que la colonisation belge se développe, car le continent est riche en ressources et fort convoité. Si elle diffère à bien des égards des colonisations d'autres pays, comme la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, les Pays-Bas ou l'Allemagne qui ont des empires bien plus vastes sur tous les continents, elle partage néanmoins des traits communs importants : la ségrégation envers les populations colonisées, l'exploitation intensive, ou encore la violence comme moyen d'imposer son pouvoir.

Source : cartes montrant l'évolution de la colonisation européenne sur le reste du monde, à 6 périodes différentes : 1550, 1754, 1885 (année de la conférence de Berlin), 1914 (veille de la Première Guerre mondiale), 1938 et 1945 (fin de la Seconde Guerre mondiale).

Origine : Wikimedia Commons



2.2 Arguments de la colonisation : civilisation, sciences et religion



a. La soi-disant « Mission civilisatrice »

La colonisation des 19^e et 20^e siècles se justifie différemment par les pouvoirs métropolitains en fonction du contexte. Mais tous avancent comme principe commun la volonté d'élever les peuples colonisés au niveau nécessaire de « **civilisation** ». Pour les pays européens, le niveau le plus haut de cette « civilisation » est atteint par eux-mêmes. Ils auraient donc le devoir de montrer l'exemple aux autres peuples du monde, pour que ceux-ci tendent à devenir comme eux, de gré ou de force. C'est ce que les pouvoirs coloniaux appellent « la mission civilisatrice ». Si aujourd'hui cette considération paraît méprisante envers tous les autres peuples, la majorité des Occidentaux de l'époque sont convaincus du bienfondé de cette pseudo-mission. La **hiérarchie raciale** et le **paternalisme** qu'elle suppose ne posent pas de questions puisque ces notions sont enracinées dans la société de l'époque, pas uniquement d'un point de vue colonial : beaucoup d'individus qui ne sont pas blancs, de classe aisée, masculins ou encore chrétiens sont vus comme inférieurs et donc, dans certains cas, à « aider » (c'est le cas des colonisés, mais aussi des pauvres, des ouvriers, des femmes, des juifs d'Europe, etc.). C'est donc persuadés qu'ils y vont pour de nobles raisons que beaucoup de « pionniers » d'abord, de colons ensuite, partent à travers le monde pour participer à l'exploration et l'entreprise coloniale, sans forcément tous se rendre compte des dérives du système auquel ils participent, ou les jugeant normales à l'époque.

Plusieurs critères sont définis pour juger du niveau de civilisation d'un peuple, qui se rapportent tous aux critères qui définissent la société occidentale : mœurs, culture, religion chrétienne, exploitation économique industrielle, technologie, développement des arts et des sciences. Plus ces critères ressembleront à ce qui se fait en Europe, plus le degré de « civilisation » sera atteint.



Voir Piste pédagogique 02 – La notion de « civilisation » : comparer les visions dans des documents



b. Science de l'infériorité



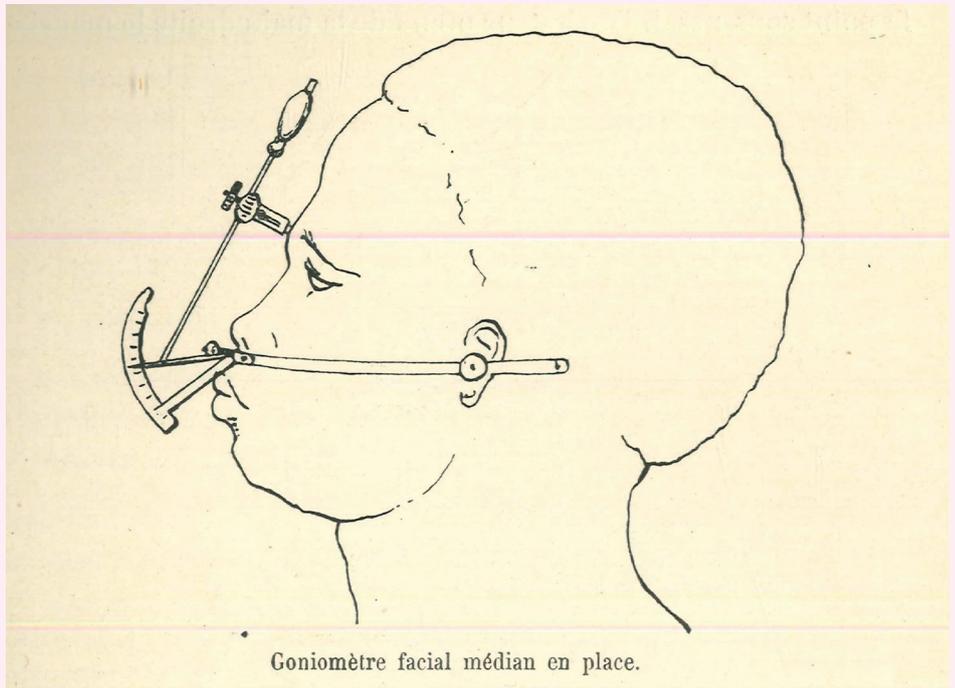
Pour justifier sa « mission civilisatrice », le pouvoir colonial doit d'abord démontrer l'**infériorité** des colonisés. Différentes sciences vont servir d'outils à l'élaboration de théories raciales établissant cette pseudo-infériorité. L'**anthropologie** et l'**ethnographie** qui sont en plein développement au 19^e siècle, remplissent ce rôle puisque leur but est l'observation des humains, de leurs mœurs et coutumes.

Jusqu'à la fin de la colonisation, les colons sont invités à faire le plus d'**observations** possible quant aux habitants locaux : rites, coutumes, comportement, habillement, mais aussi description physique. Les peuples dits « indigènes » sont observés et **catégorisés** de la même manière que des naturalistes observent et catégorisent des espèces animales ou végétales. Parmi toutes ces mesures pseudo-scientifiques, l'**anthropométrie**, ou la mesure des corps, des crânes et de la taille des cerveaux, dans le but de prouver la soi-disant « moindre intelligence » des colonisés, est la plus saisissante.

Schéma d'explication pour l'installation d'un instrument de mesure, le « goniomètre », censé mesurer « l'angle facial », sur le visage d'un « indigène » congolais, extrait d'un manuel intitulé Carnet d'observations ethnologiques, réalisé par le docteur Victor Jacques, et publié par le Musée du Congo au nom de l'État indépendant du Congo en 1898. Il est donné aux hommes qui

partent en Afrique afin que ceux-ci y notent leurs observations « ethnologiques » sur les habitants locaux, soutenant ainsi la mission scientifique attribuée au système colonial.

Jacques Victor, Carnet d'observations ethnologiques, Bruxelles, État indépendant du Congo-Musée, 1898, page 10.



Goniomètre facial médian en place.



c. Évangélisation

Dans la religion chrétienne, la nécessité de convertir les non-chrétiens à la religion est admise depuis l'Antiquité sur d'autres territoires dans le monde présentés comme « païens ». Il faut convertir pour sauver les âmes infidèles. Dès les premiers temps de la colonisation, au 15^e siècle déjà, cet argument va être repris pour justifier la domination des États européens, tous chrétiens, sur le reste du monde présenté comme « païen ». La « **mission civilisatrice** » cadre donc avec cet aspect de la religion. Puisqu'elle est également synonyme de civilisation, il est nécessaire, pour les empires coloniaux, que la religion chrétienne se répande dans les colonies.

L'envoi de missionnaires chrétiens dans les terres inexplorées ou dans les colonies se fait déjà bien avant la seconde vague de colonisation du 19^e siècle. Mais lorsque la phase d'exploration et d'expansion territoriale s'achève au début du 20^e siècle, et que les frontières des colonies se fixent progressivement, les Églises chrétiennes (catholique et protestantes) vont devenir l'une des principales composantes du système. Elles identifient trois buts missionnaires pour parvenir au but ultime qu'est la conversion des peuples dits « indigènes » : la lutte contre l'esclavagisme et la polygamie, l'amélioration de la condition humaine des colonisés, et la diffusion du message chrétien.

De nombreux missionnaires partent pour les colonies avec la volonté sincère d'aider les peuples colonisés sur le plan religieux et humanitaire. On compte des religieux, hommes ou femmes, mais

aussi des laïcs, venus s'occuper de matières sociales, d'enseignement, de soins de santé, d'agriculture, etc. Leur travail dans les colonies participe à la propagation de la foi chrétienne dans le monde, et fait qu'aujourd'hui encore elle est la première religion en termes de nombre de fidèles à l'échelle planétaire.



d. Le poids des mots

Le vocabulaire lié à la colonisation et à son histoire est souvent difficile à maîtriser, car les mots ont aujourd'hui une portée symbolique différente de celle d'hier. Certains termes utilisés à l'époque coloniale revêtent actuellement un caractère péjoratif, discriminant, paternaliste voire raciste qu'ils n'avaient pas à l'époque ou que l'on ne jugeait pas problématique.

Ce lexique colonial est encore utilisé de nos jours tout autour de nous, parfois sans que l'on se rende compte de ce qu'il a pu signifier. Des mots comme « barbare », « sauvage », « civilisé », etc. sont toujours d'usage dans les médias, sur Internet, ou dans les paroles quotidiennes de tout un chacun. En classe, il est nécessaire que l'enseignant ait conscience du poids de ce vocabulaire afin de ne pas l'utiliser sans précaution. Voici quelques exemples de la signification de ces mots historiquement chargés :

Africains : il n'est pas problématique d'utiliser les termes « Africains » ou « Européens », dès lors qu'ils qualifient une communauté composée de plusieurs nationalités ou identités issues d'un continent. Or, encore actuellement, on a tendance à considérer le mot « Africain » comme étant une nationalité à part entière, effaçant ainsi les spécificités nationales ou culturelles des habitants du continent.

Barbare : largement utilisé pour qualifier les colonisés, surtout au 19^e siècle, ce terme existe depuis l'Antiquité pour décrire un « étranger ». Durant l'ère coloniale, il revêt une signification renvoyant à des caractéristiques présumées de cruauté, de violence et de sous-développement des populations sous domination coloniale. Ce mot est devenu aujourd'hui synonyme d'inhumain, ce qui explique pourquoi il est problématique de l'utiliser pour qualifier des êtres humains de culture différente.

Civilisé : terme opposé à barbare, indigène, primitif, sauvage, etc. Le « degré de civilisation » devient un prétexte à la colonisation dès lors qu'il est avancé comme objectif à atteindre pour tous les humains : tous les peuples du monde doivent tendre à devenir comme les Occidentaux. Il est problématique, aujourd'hui, de continuer à parler de « civilisation » puisque c'est un concept inventé par les blancs pour se qualifier eux-mêmes, en opposition avec le reste du monde. Ce sont donc les codes occidentaux qui définissent les critères acceptables ou non pour être « civilisé ».

Indigène : s'employait pour désigner les peuples présents sur un territoire avant sa colonisation par

les Européens, au même titre que « aborigène » ou « autochtone ». Ce mot obtient un sens péjoratif durant l'ère coloniale, tout comme les mots « barbare » ou « sauvage ». Il perd petit à petit cette connotation négative pour entrer dans le vocabulaire usuel et officiel : il est même utilisé en droit. Encore employé comme adjectif aujourd'hui, il peut désigner des plantes, des animaux, mais il redevient petit à petit péjoratif de l'utiliser pour définir des humains ou des activités humaines.

Noir : la couleur de peau est encore actuellement utilisée pour définir une communauté raciale. Le vocabulaire qui a servi à décrire les groupes humains originaires d'Afrique a fortement évolué depuis le 19^e siècle. Le mot « Nègre », dérivé du latin « niger » ou « noir », était un terme tout à fait acceptable à l'époque, y compris dans les milieux scientifiques ou littéraires, mais chargé d'une symbolique amoindrisse, déshumanisante et esclavagiste. C'est notamment dans le contexte de la lutte contre l'esclavagisme, puis de la lutte pour les droits civiques aux USA que le caractère insultant de ce terme a été mis à jour. La langue française a essayé de le remplacer par d'autres mots moins péjoratifs, comme « noir », « black » ou « afro », toujours influencée par le contexte américain, mais sans jamais proposer de démarche convaincante. Le problème se trouve plutôt dans la tendance persistante de classer des personnes et communautés en fonction de leur couleur de peau, de leur sexe, religion, langue ou autres critères.

Primitif : mot employé dès le 19^e siècle, il qualifie la nature soi-disant sous-développée des peuples

colonisés. Il renvoie à l'idée d'une hiérarchie temporelle : les peuples « primitifs » sont derrière les peuples « civilisés » qui étaient eux-mêmes « primitifs » dans leur passé lointain mais auraient su dépasser ce stade. Le terme est encore utilisé de nos jours, notamment pour décrire les arts africains, océaniens, sud-américains, etc., mais aussi ce qui a trait à la préhistoire humaine. Le débat sur cet emploi du terme « arts primitifs » n'est pas encore clos.

Sauvage : au 19^e siècle, et même avant cela, le mot désigne également tout ce qui n'est pas occidental, mais revêt un caractère plus naturaliste. Le « sauvage » est proche de la nature, donc loin de la « civilisation » et de la culture. Il est plus proche de l'animal que de l'humain. La notion du « bon sauvage » renvoie également à des idées paternalistes : le « bon sauvage » est innocent, naïf, serviable et aimable, il n'est pas corrompu par la société « civilisée » et est vu avec bienveillance par le colonisateur.

Il existe beaucoup d'exemples qui illustrent l'usage courant, durant la période coloniale, de ce type de vocabulaire. Parmi ceux-ci, citons le chef-d'œuvre de style Art Nouveau du joaillier belge Philippe Wolfers intitulé « Civilisation et Barbarie » (1897). Cette sculpture exposée au Musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles montre deux créatures, un cygne et

un dragon, se battant autour d'une défense en ivoire gravée d'un lys. Le cygne représente la civilisation, il est originellement en argent blanc, tandis que le dragon représente la barbarie et est en argent noir. La pièce d'ivoire figure quant à elle le territoire congolais, l'ivoire étant l'une de ses ressources principales. Bien entendu, c'est le cygne

blanc qui prend le dessus sur le dragon noir. Le message racial et civilisationnel est donc très chargé, une telle œuvre ne pourrait plus être produite aujourd'hui. Mais elle est un témoin de la mentalité de l'époque.

© Hughes Dubois



<https://www.patrimoine-frb.be/collection/civilisation-et-barbarie>

2.3. L'Afrique centrale avant les Belges



α. Civilisations africaines

Contrairement à ce que l'on entend souvent, le continent africain n'est pas sauvage et inconnu avant l'arrivée des colons européens. Considéré comme le **berceau de l'humanité**, il entretient dès la préhistoire des contacts avec les autres parties du monde : on voyage, on conquiert, on s'installe, on importe et exporte quantité de denrées, dont certaines vont être énormément cultivées en Afrique. Un exemple : la banane originaire d'Asie du Sud-est et qui est importée au moins 600 ans av. J.-C. Les avancées techniques sont bel et bien présentes. L'extraction, la transformation et l'usage du cuivre et du fer par exemple, ou l'utilisation de formes de monnaies se retrouvent un peu partout en Afrique centrale.

Durant toutes les périodes de l'histoire, l'Afrique subsaharienne est divisée en populations, royaumes ou empires, pour la plupart inconnus des Européens contemporains. Les territoires actuels du Congo, du Rwanda et du Burundi voient ainsi se succéder, au fil des siècles, des entités étatiques très structurées, comme les royaumes Luba, Kongo, Rwanda, etc. Dès le 15^e siècle, les **explorateurs portugais** sont surpris de trouver des « **civilisations africaines** », notamment au royaume Kongo, dont le nom « Congo » dérive. Ils y trouvent un État développé, bien organisé et prospère et qui s'est rapidement converti au christianisme. Si de tout temps, explorateurs et scientifiques occidentaux vont s'accorder pour définir l'infériorité de « la race noire », certaines voix, bien plus rares, vont souligner l'état « d'avancement civilisationnel » de certains peuples.



b. La traite des esclaves



L'Afrique et ses populations vont être profondément marquées par l'**esclavagisme** qui s'étend durant des siècles et fait des millions de victimes. Deux phases de « traite négrière » ont eu lieu : la traite arabe, notamment dans les territoires proches du Moyen-Orient, et la traite européenne transatlantique.

Dès l'Antiquité, des esclaves africains sont exportés vers le bassin méditerranéen, en particulier vers l'Égypte et la Rome antiques. À partir du 7^e siècle, la traite des esclaves menée par les **Arabes** venus par le Sahara et l'Afrique orientale s'étend sur tout le continent. L'islam interdisant la traite d'autres musulmans, c'est sur les populations subsahariennes non islamisées que l'esclavagisme va s'abattre. La traite arabe est la première phase d'expansion de l'esclavagisme à grande échelle. L'Afrique centrale va beaucoup souffrir de ce commerce, qui va mettre en péril l'existence de certains états africains précoloniaux. Certaines populations africaines vont elles-mêmes pratiquer l'esclavagisme à l'encontre d'autres, que ce soit pour vendre de la main-d'œuvre aux Arabes et Européens ou pour leur propre usage.

Les premiers **Européens** à explorer et coloniser les territoires congolais sont les Portugais, au 15^e siècle, qui vont également répandre l'esclavage sur la côte ouest du continent. Le Portugal, mais aussi la France, l'Espagne ou encore la Grande-Bretagne s'intéressent d'abord à l'Afrique pour la traite des êtres humains, car la colonisation de l'Amérique requiert une main-d'œuvre importante. Au total, ce sont plusieurs millions d'Africains qui vont en être victimes, causant une perte démographique importante sur l'ensemble du continent, et préfigurant son destin colonial.



c. Explorer l'Afrique



Au 19^e siècle, ce sont principalement les côtes africaines qui sont connues des Occidentaux. L'intérieur des terres reste mystérieux pour les explorateurs, et très vite de nombreuses **expéditions** vont être lancées, souvent en utilisant les grands fleuves comme le Nil, le Niger ou le Congo pour s'enfoncer dans le continent. Elles comportent généralement plusieurs dizaines voire centaines d'hommes, avec à leur tête quelques Occidentaux, si l'explorateur n'est pas le seul. Les porteurs, rameurs, guides, interprètes et autres accompagnateurs sont tous des Africains. Formant parfois de gigantesques colonnes, ces expéditions s'enfoncent de plus en plus dans les terres « inconnues », à pied ou en bateau.

Le but est d'augmenter les connaissances scientifiques sur les peuples, la faune, la flore, la géologie, et la géographie, de tenter de « civiliser » les populations nouvellement découvertes et de mettre fin à l'esclavage, mais aussi de conquérir de nouveaux territoires pour une grande puissance européenne en vue de les exploiter.

Dans le vaste territoire de l'Afrique subsaharienne, presque toutes les grandes puissances européennes sont présentes. Tout autour du Congo, à différentes décennies du 19^e siècle, elles se concurrencent intensément. On retrouve le Portugal présent depuis plusieurs siècles, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la France, et la Belgique (ou plus exactement, dans un premier temps, les explorateurs belges ou étrangers travaillant pour le compte du roi Léopold II). La compétition pour l'exploration puis pour l'appropriation du bassin congolais se manifeste très concrètement, comme entre la France et la Belgique qui se font face d'un côté et de l'autre du fleuve Congo. S'il existe aujourd'hui deux pays nommés Congo (la République démocratique du Congo, ancienne colonie belge, et la République du Congo, ancienne colonie française), c'est parce que les deux puissances se sont partagé les rives du fleuve. Ce partage est symbolisé par le face à face géographique entre les deux futures capitales : Brazzaville (fondée pour la France par Pierre Savorgnan de Brazza) et Kinshasa (anciennement Léopoldville). L'Afrique représente donc un terrain de tension entre les nations d'Europe.

La manière dont les récits de l'époque décrivent la découverte de l'Afrique centrale est empreinte d'héroïsme et de paternalisme. Les explorateurs et les premiers colons sont dépeints comme de grands hommes, des « pionniers » venus répandre la civilisation et le progrès. Pourtant, la réalité du

terrain est bien loin de correspondre avec cette image. La **violence** et la **mortalité** accompagnent beaucoup de ces expéditions, qui s'apparentent parfois plus à des guerres de conquête qu'à des missions d'exploration.

La mortalité des expéditions est d'abord due à la dangerosité du milieu naturel. Les maladies tropicales déciment les rangs des hommes, quelle que soit leur origine. Beaucoup sont victimes des difficultés du terrain : les rapides et les rivières sont particulièrement mortels. Mais les violences sont aussi à incriminer. L'explorateur **Henry Morton Stanley**, considéré comme le découvreur du Congo et comme l'un des plus grands « pionniers » de l'Afrique, acquiert lui-même la réputation de faire peu de cas de la vie de ses porteurs, n'hésitant pas à les brutaliser ou à les envoyer sans considération vers des dangers mortels. Ses différentes expéditions auraient coûté la vie à plusieurs centaines d'hommes.

Portraits commandés par Stanley pour illustrer ses voyages. Les photos ont été réalisées dans un studio, à Londres, en 1872, après sa première expédition. Elles représentent l'image type de l'explorateur occidental du 19e siècle. La mise en scène montre toujours un décor naturel, un habit colonial, et souvent un enfant noir dans une position soumise, une arme à feu, et des armes soi-disant « indigènes ».



SA.5153-22 / SA.5153-20 / SA.5153-21 / SA.5153-31
Coll. Fondation Roi Baudouin, en dépôt au MRAC,
Tervuren ; photo Stereoscopic Company, 1872

Étapes de la colonisation belge

3.1 Les prémices d'une colonie belge

Le roi Léopold II est l'instigateur de la colonisation belge. Le roi n'a jamais caché ses **ambitions coloniales**, et ce avant même d'accéder au trône. Il prospecte dans plusieurs pays pour trouver un royaume, qu'il trouve trop peu ambitieux et auquel il veut donner une carrure internationale en le dotant d'un empire, un territoire qu'il pourrait réclamer comme colonie. C'est suite à différentes expéditions en Afrique centrale, principalement celle du Britannique **Stanley**, qu'il s'intéresse à cette région. Afin de revendiquer son droit sur un territoire africain et gagner l'aval des grandes puissances, il va prendre plusieurs initiatives. En 1876, il organise à Bruxelles une Conférence internationale de Géographie et y convie une série de scientifiques, d'explorateurs et de diplomates venus des quatre coins du monde occidental. Sous le couvert de la science et de la « mission civilisatrice », une association y est créée afin de découvrir cette Afrique inconnue. L'**Association internationale pour l'Exploration et la Civilisation de l'Afrique** (AIA, connue comme Association internationale africaine) est présidée par le roi en personne. C'est pour elle, sous son drapeau (une étoile dorée sur fond bleu, qui est encore présente sur le drapeau de l'actuelle RDC) que vont se faire les explorations de la région. Stanley en devient l'un des principaux agents. En 1879, une nouvelle association voit le jour pour remplacer la précédente : l'**Association internationale du Congo** (AIC). Cette dernière ne revendique plus seulement les découvertes faites au Congo, mais bien la souveraineté sur les terres prises par ses agents. Si le caractère international est toujours avancé, l'AIC est bien un outil qu'utilise le roi pour mettre en place sa colonie.

Source : extrait du discours prononcé par le roi Léopold II à l'ouverture de la Conférence internationale de Géographie de Bruxelles, qu'il a organisée et qu'il préside en 1876, avant la colonisation du bassin du Congo. Il y présente les arguments pour lesquels la Belgique devrait se soucier de la colonisation, mais n'évoque pas les intérêts économiques.

“ Il m'a paru que la Belgique, État central et neutre, serait un terrain bien choisi pour une semblable réunion, et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite Conférence que j'ai grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes. Non, Messieurs, si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort ; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir. Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important dans une question qui marquera dans notre époque fût daté de Bruxelles. Je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier général de ce mouvement civilisateur.



La conférence de Berlin

Le tournant pour la reconnaissance de la souveraineté du roi sur les territoires explorés par l'AIC se fait en 1884, lorsque le chancelier allemand **Otto von Bismarck** convoque une conférence internationale pour discuter de la colonisation de l'Afrique. Ce dernier sent en effet que les explorations qui ont lieu un peu partout sur le continent, et les conquêtes qui sont revendiquées par une multitude de pays européens pourraient mener à des tensions et provoquer des guerres en Europe. Des délégués représentant l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal,

l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Russie, la Suède-Norvège, les États-Unis et l'Empire ottoman se réunissent entre novembre 1884 et février 1885 à Berlin. Aucun représentant africain n'est convié à y participer, ne fût-ce que brièvement.

Les travaux de la conférence règlent plusieurs problèmes sur l'ensemble du continent: ces accords entre les pays participants constituent l'Acte de Berlin. C'est lors de son déroulement, mais indépendamment d'elle, que la plupart des puissances occidentales reconnaissent l'AIC comme une entité politique souveraine. Léopold II se trouve ainsi à la tête d'un nouvel État: l'**État Indépendant du Congo (ÉIC)**, qui continue l'action de l'AIC. Puisque l'ÉIC adhère à l'Acte de Berlin, **la liberté de commerce est d'application dans le bassin du fleuve Congo**. C'est-à-dire qu'il n'existe aucune taxe de circulation, d'exportation ou d'importation pour les marchandises sur le territoire de l'ÉIC. Grâce à cela, le souverain peut plus facilement persuader les puissances étrangères, surtout les Britanniques plus réticents, à reconnaître son État par des traités unilatéraux. Toutefois, dans la pratique, la politique économique menée par Léopold II au Congo aboutira *de facto* à la suppression de cette liberté commerciale.

3.2 L'État indépendant du Congo (ÉIC)



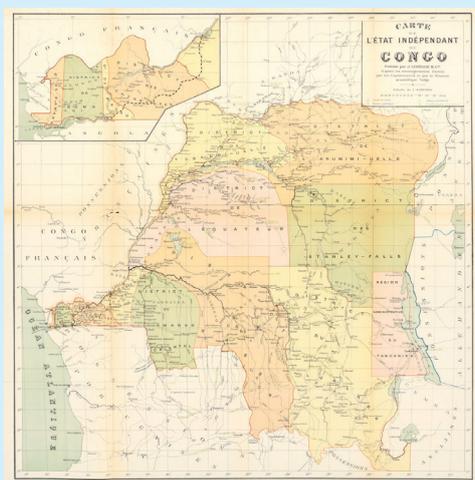
Administrer l'État indépendant du Congo

Léopold II, qui est officiellement devenu le Roi-Souverain de l'ÉIC à partir de mai 1885, dispose de tous les pouvoirs au Congo. Pour l'aider dans l'exercice de ce pouvoir absolu, il fait appel à l'aide d'une poignée de collaborateurs à Bruxelles, ainsi qu'à l'administration coloniale qu'il crée de toute pièce. Pourtant, contrairement à ses successeurs, il n'ira jamais lui-même au Congo.

Les habitants congolais n'ont aucun droit civique reconnu. C'est le représentant du roi sur place, le **Gouverneur général**, qui applique les « décrets » pris à Bruxelles par le roi-souverain. Le Gouverneur ne dispose que d'un pouvoir de décision réduit, en pouvant édicter certaines « ordonnances ». Le vaste territoire qu'il gère est divisé en districts qui sont sous la responsabilité d'**administrateurs coloniaux**. La capitale, où réside le Gouverneur général, est d'abord installée dans la ville de Boma. Mais c'est à Bruxelles que sont prises les décisions importantes. Un Secrétaire d'État est chargé de la gestion à distance de la colonie, et a sous sa responsabilité des « Directions générales », sortes de ministères s'occupant des Affaires étrangères, des Finances et de l'Intérieur. La distance entre Bruxelles et Boma fait que bien souvent, des ordres et directives de Belgique arrivent avec des mois de retard au Congo. La gestion à distance est donc compliquée. Évidemment il n'y a que des hommes blancs qui ont un pouvoir de décision.

Carte de l'État indépendant du Congo, indiquant les routes des expéditions, les postes de l'État, les missions catholiques et protestantes et les comptoirs commerciaux, s.d.

AGR, Archives Jules van den Heuvel, n° 93.



<http://www.expocongo.be/content.php?m=5&r=1&doc=2&l=fr>



Relations entre la Belgique et l'État indépendant du Congo

Le gouvernement et le parlement belge n'ont pas leur mot à dire sur ce qui se passe au Congo, puisqu'avant 1908, la Belgique n'a rien à voir avec l'ÉIC d'un point de vue légal. Léopold II est le **souverain** des deux entités, mais c'est le seul lien officiel qui existe entre elles. Pourtant, à plusieurs reprises, le gouvernement belge va accepter de **prêter** d'importantes sommes d'argent au roi pour le développement de l'ÉIC, notamment pour la construction du chemin de fer. Il permet aussi que des militaires belges soient détachés pour se mettre au service de la colonie léopoldienne. Mais le roi, en tant que souverain de l'ÉIC, représente **ses propres intérêts**, et pas ceux de l'État belge. C'est pour cela qu'on parle de « colonie personnelle du roi ». Alors qu'il est un souverain constitutionnel en Belgique, et qu'il y a des pouvoirs limités, son emprise et sa capacité de décision pour l'ÉIC sont illimitées. Cette situation va changer lorsque la Belgique annexe officiellement le Congo comme sa propre colonie.



Conquêtes et guerres

La conquête des territoires appelés à former le futur Congo se fait soit par la négociation avec les peuples locaux, qui acceptent de se mettre sous l'autorité des colonisateurs, soit par la soumission militaire. Les habitants sont confrontés à différentes interactions étrangères contre lesquelles il faut résister ou avec lesquelles il faut collaborer : les esclavagistes « **arabo-swahilis** » (qui sont en réalité des Africains musulmans originaires de l'Est et notamment de Zanzibar, mais le terme « arabe » est utilisé à l'époque pour qualifier tous les musulmans) et les colonisateurs européens. Il leur faut aussi composer avec les interactions entre ces deux groupes qui se font eux-mêmes la guerre, ou qui peuvent aussi collaborer. Certaines situations deviennent paradoxales : les Européens souhaitant mettre fin à l'esclavagisme s'allient à des esclavagistes pour en vaincre d'autres, ou pour vaincre un peuple ennemi. Ainsi, Stanley va s'allier avec l'un des plus grands marchands d'esclaves de la région, **Tippo Tip**, qui participe aux expéditions et sera même fait gouverneur d'une province de l'État Indépendant du Congo plus tard.

La compétition entre l'ÉIC et les chefs esclavagistes pour le contrôle du territoire, à l'Est du Congo, tourne à l'affrontement direct entre 1892 et 1894. Plusieurs batailles opposent la **Force publique**, l'armée coloniale dirigée par des officiers européens et composée de soldats africains, aux troupes « arabo-swahilis ». Les combats entraînent des déferlements de violence de la part de tous les belligérants. Cependant, *in fine*, c'est l'ÉIC qui parvient à prendre l'avantage, disposant de plus de moyens et d'armement. L'État s'assure ainsi le contrôle total de l'ensemble de son territoire.

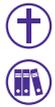
Plaque de verre colorisée d'après une gravure, intitulée « Nos premières expériences avec les Mazamboni »/ « Onze eerste ervaringen met het Mazamboni volk ». On y voit un explorateur, peut-être Stanley, commander une troupe d'Africains armés de

fusils et tirant sur d'autres africains armés d'arcs à flèches. Le rapport de force inégal est ici bien illustré. Stanley utilise ce genre de support lors de ses conférences pour vanter les mérites de ses explorations et des « bienfaits de la colonisation ».

HO.1954.72.257,
collection MRAC
Tervuren



https://www.africamuseum.be/fr/discover/focus_collections/display_group?groupid=342



Les premiers missionnaires

Le Congo étant l'une des dernières grandes terres en cours d'exploration au 19^e siècle, c'est donc un terrain privilégié par les Églises pour y implanter les missions. Les autorités religieuses veulent répandre la religion chrétienne sur ce vaste territoire qu'on qualifie de païen. Les missionnaires, catholiques et protestants, sont envoyés au Congo, les premiers avant même la création de l'ÉIC, mais ils ne sont pas forcément belges (au début, ils sont surtout anglo-saxons et français) et ne dépendent pas d'un pays, mais bien de leur diocèse, ordre ou congrégation. Dans l'ÉIC, un **partenariat** entre les autorités et les missionnaires, hommes et femmes, se développe et participe à asseoir la domination coloniale.

Le Congo, comme toute l'Afrique, n'est pas comme le présente la propagande coloniale : vierge de toute religion. Le christianisme est implanté depuis le 15^e siècle dans certaines régions côtières, et différents peuples ont des croyances et des rites plus au moins développés. Mais comme il ne s'agit pas de christianisme, ces derniers sont vus comme « barbares » et « primitifs ».

Pour promouvoir le message chrétien et lutter contre des **pratiques religieuses** qu'ils jugent « barbares », certains missionnaires font parfois usage de la contrainte et de méthodes violentes (rapt d'enfants, châtiments, etc.), mais beaucoup d'autres misent également sur l'aide à la population locale dans de nombreux domaines, allant de l'enseignement à l'agriculture. Ils veulent ainsi stimuler la conversion vers la religion chrétienne et convaincre les colonisés d'abandonner leurs rites et croyances ancestrales. Ceux-ci ne vont pas tous disparaître pour autant, car certains vont s'intégrer à la nouvelle religion de manière durable et donner des pratiques mixtes parfois encore présentes de nos jours. Beaucoup de traditions et d'objets étant liés aux religions traditionnelles sont cependant détruits par les missionnaires, ou envoyés en Europe afin de les prêter à la recherche ou pour les exposer dans des musées.

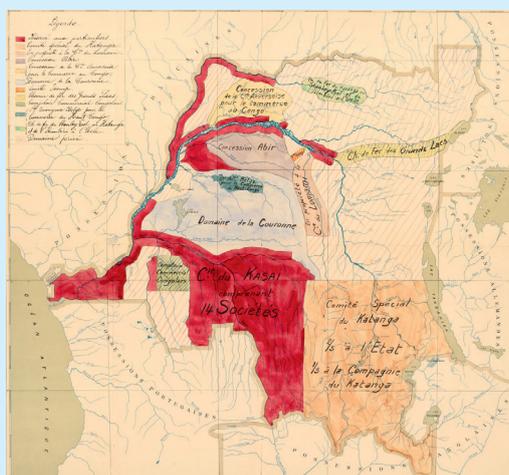


L'exploitation économique du territoire

Dès sa création, la colonie a un but essentiellement **commercial**. Il ne s'agit en rien d'en faire une colonie de peuplement, c'est-à-dire d'y envoyer des colons pour y rester à long terme et y fonder une société pérenne. La **rentabilité** devient l'objectif à atteindre, et elle passe par l'**exploitation** de diverses matières premières : l'ivoire et le caoutchouc d'abord, les minerais et les produits agricoles par la suite. Le territoire est fragmenté en concessions allouées aux grandes entreprises, et le roi-souverain jouit lui-même d'un vaste domaine de la Couronne qu'il peut faire exploiter à sa guise. Les terres jugées « vacantes » y sont incorporées, même si elles sont en réalité occupées par les Africains. Une série de sociétés est créée par l'intermédiaire du roi ou le compte parmi leurs actionnaires. Grâce à leurs revenus, Léopold II peut augmenter le capital de sa « Fondation de la couronne » qui achète de nombreux terrains et bâtiments en Belgique et à l'étranger.

Carte des concessions du territoire de l'État indépendant du Congo attribuées aux grandes entreprises et aux particuliers.

AGR, Archives Hubert Droogmans, n° 96



<http://www.expocongo.be/content.php?m=5&r=1&sr=3&doc=50&l=fr>

Pourtant, la raison d'être affichée par la propagande officielle de l'ÉIC est la « mission civilisatrice » : on veut amener le pays et sa population, jugée inférieure à « l'Homme blanc », au prétendu niveau de développement culturel, religieux, intellectuel et économique de celui-ci. Un certain nombre de colons pensent réellement, de bonne foi, qu'ils participent avant tout à une aventure humanitaire et de progrès. L'exploitation économique n'est qu'un moyen comme les autres, alors qu'elle paraît actuellement comme étant la raison principale de cette colonisation. Pour les Européens en pleine révolution industrielle, l'activité économique et l'exploitation à grande échelle apparaissent donc comme des signes de modernité et de civilisation qu'il faut importer dans les colonies. L'obtention de profits financiers est bel et bien le but premier des colonisateurs, des autorités politiques et des grandes entreprises, également après la fin de l'ÉIC, et les améliorations soi-disant civilisationnelles pour la population locale vont devenir, dans le discours des entrepreneurs et des autorités, des prétextes ou des excuses légitimant l'exploitation économique et sociale.

L'exploitation intensive des ressources nécessite des voies de communication efficaces, capables d'amener en peu de temps et sans danger les marchandises vers un port maritime. Au Congo, seuls quelques kilomètres de côtes permettent un accès à la mer, à la hauteur de l'embouchure du fleuve Congo. C'est donc d'abord le **transport par bateau** qui se développe, le bassin du fleuve et ses nombreux affluents permettant d'atteindre une grande partie du territoire de l'ÉIC. En 1886, le port de **Matadi** est fondé sur l'une des rives du fleuve, situé à l'intérieur des terres peu après Boma, et permet de faire la liaison entre transport fluvial et transport maritime.

Mais le fleuve est encore indompté, et de nombreux obstacles, chutes et cataractes empêchent la navigation entre Matadi et Léopoldville, situé plus à l'intérieur du territoire. Pour éviter le transport à pied, par des porteurs, d'une grande quantité de ressources, la construction d'**une ligne de chemin de fer** est envisagée entre les deux villes. Entre 1890 et 1898, près de 400 km de voie ferrée ont ainsi été construits. Le chantier a coûté la vie à au moins 1932 personnes: principalement des Africains de l'État Indépendant du Congo, de Zanzibar et d'Afrique de l'Ouest, mais aussi des ouvriers chinois et plus d'une centaine d'Européens.



Voir Piste pédagogique 03 – Analyse et critique de cartes



Caoutchouc rouge



Avec le développement des nouvelles formes de transport, comme l'automobile ou le vélo, le **caoutchouc** devient une matière de plus en plus prisée dans le monde. L'entreprise coloniale de Léopold II est, dans un premier temps, un gouffre financier pour le roi. Obligé d'y consacrer presque toute sa fortune et d'emprunter à l'État belge, le roi voit dans le caoutchouc un moyen idéal pour enfin rendre sa colonie rentable. L'ÉIC va donc se lancer dans la récolte de sève de l'hévéa, qui sert à la fabrication du caoutchouc. Le roi et les responsables de la colonie ne vont pas cesser de pousser à toujours plus de **rentabilité**, ce qui va entraîner une augmentation significative du **travail forcé** et des **violences** à l'encontre de la population locale. Pour s'assurer une main-d'œuvre gratuite, la récolte du caoutchouc prend la forme d'un impôt. Les habitants doivent apporter à l'administrateur colonial une certaine quantité de sève récoltée en forêt (car l'hévéa ne se cultive pas, il faut aller récolter le caoutchouc sur des plantes sauvages). Dans certaines régions, ce sont des soldats congolais qui sont chargés d'amener les récoltes de la population aux colonisateurs, en échange de leur paie. S'ils n'en ont pas assez, ils ne sont pas payés. Les agents et auxiliaires de l'État, Blancs ou Noirs, n'hésitent donc pas à commettre de nombreux crimes à l'encontre des civils, que ce soit pour les punir du manque de rendement ou pour les intimider.

Afin de contrôler la bonne utilisation des armes données aux soldats, qui ne peuvent pas servir au braconnage illégal ou être revendues, les supérieurs européens mettent en place un système de contrôle : les munitions sont comptées. Dans plusieurs endroits, les preuves de l'utilisation de munitions consistent à rapporter les mains coupées des victimes des coups de feu. Il arrive que les soldats, Souvent cherchant à masquer une mauvaise utilisation des cartouches, ramènent des mains

de cadavres et parfois de personnes vivantes qu'ils ont mutilées. L'affaire des « **mains coupées** » va avoir un grand retentissement dans l'opinion publique belge et internationale.

Les différentes formes de violences engendrent une importante mortalité, et de vastes mouvements des populations prenant la fuite pour y échapper. Selon les estimations des démographes, la population du bassin du Congo aurait décliné entre les années 1880 et 1920 de plusieurs centaines de milliers voire de millions d'habitants. Si les chiffres ne peuvent malheureusement pas être établis exactement, il est par contre indiscutable que les violences liées à l'exploitation ne sont pas seules responsables de la mortalité : les maladies ou la malnutrition, qui découlent en partie de la pénétration européenne, en sont également la cause. Ces facteurs n'ont pas seulement entraîné une hausse de la mortalité, mais aussi une chute de la natalité, ce qui explique aussi le déclin de la population.

Extrait du journal américain
New York American du 10
décembre 1904, dénonçant
les « **cruautés** » au Congo
– Archives du Palais royal
– Bruxelles

Les photos présentent des
victimes ayant les mains
coupées suite, selon le
journal, aux sévices de la
Force publique et à la récolte
du caoutchouc. Les photos
sont mises en scène : les
victimes, dont on ne sait
pas réellement dans quelles
circonstances elles ont été
violentes, sont représentées
avec les membres mutilés
devant un tissu blanc pour
les faire ressortir, regardant
l'objectif pour interpeller le
public. Ce genre d'images,
qui dévoile des exactions
commises contre la
population congolaise, fait
le tour du monde et participe
à la campagne contre
Léopold II.



Critiques et enquêtes contre l'ÉIC

Si beaucoup de Belges ne s'intéressent pas à ce qu'il se passe dans l'ÉIC, certaines voix se font entendre, avec plus ou moins d'impact, pour dénoncer les exactions commises contre les Congolais. Avant même la création de l'ÉIC, quand c'est encore l'AIC qui est en charge de l'exploration et de l'exploitation du territoire, certains de ses **anciens agents** revenus en Belgique vont être les premiers à critiquer les aberrations du système. Leur témoignage ne sera pourtant pas très entendu. C'est celui des missionnaires protestants qui aura un plus grand impact dans le monde anglo-saxon, où les **dénonciations** vont s'avérer très virulentes, sous différentes formes : articles de presse, pamphlets, discours, romans, œuvres d'art, etc. Certaines d'entre elles vont passer à la postérité et même marquer la culture populaire durant plusieurs décennies. C'est le cas de l'œuvre *Au cœur des ténèbres* (1899) de l'écrivain polono-britannique **Joseph Conrad** , qui raconte de manière fictionnelle la dérive sanguinaire d'un agent colonial en Afrique centrale. L'Américain **Mark Twain** (auteur de *Tom Sawyer*) rédige en 1905 le pamphlet *Le Soliloque du roi Léopold* qui caricature à outrance Léopold II ; l'anglais **Arthur Conan Doyle** (auteur des *Sherlock Holmes*) publie en 1909. *Le crime du Congo*. Une série de **journaux** anglais et américains vont publier textes et photos de victimes mutilées qui vont frapper l'imagination du grand public. Toutes ces critiques se feront sur l'ensemble de la durée

de la période léopoldienne, mais aussi après, comme Twain qui publie en 1909, pour continuer à faire pression sur les nouvelles autorités coloniales. Le fait qu'elles soient principalement anglo-saxonnes a fait dire aux soutiens de l'ÉIC et de Léopold II qu'il s'agissait d'un **complot britannique** pour s'approprier la colonie, puisque les colonies britanniques n'étaient pas mieux gérées, mais pas autant dénoncées. Cet argument est encore avancé de nos jours par certains défenseurs de la colonisation ou de Léopold II, bien que sa validité soit contestable.

Face à ces dénonciations, Léopold II va opposer une véritable **campagne de propagande** pour défendre son action et nier ou minimiser les actes violents et les ratés du système étatique. Il est soutenu par certains milieux catholiques et économiques qui ont des intérêts au Congo. Les arguments mis en avant font tous référence à la vision de la « civilisation » de l'époque. L'« action civilisatrice » a, d'après le roi et ses soutiens, réussi à sortir les Congolais d'une soi-disant « barbarie » en leur offrant les « bienfaits » de la civilisation occidentale. La lutte contre l'esclavagisme, forme de barbarie extrême, est un argument majeur (encore utilisé aujourd'hui), alors que l'esclavagisme est remplacé dans les faits par le travail forcé. D'autres mérites sont accordés à l'action coloniale : on vante par exemple la lutte contre l'alcoolisme. L'alcool, pourtant, a bien été introduit par les colons eux-mêmes.

La campagne contre les violences dans l'ÉIC mène à plusieurs enquêtes sur le système colonial en vigueur dans l'ÉIC. Le consul britannique en poste au Congo, **Roger Casement**, sera le premier à rédiger un rapport accablant suite à l'enquête qu'il a lui-même menée sur place en 1903. Transmis aux autorités britanniques, il parvient également à l'administration de l'ÉIC, au roi Léopold, mais aussi aux puissances signataires de la conférence de Berlin. Il conduit à la mise en place d'une **Commission d'enquête** instaurée par le souverain belge lui-même. Casement va s'associer avec le publiciste anglais **Edmund Morel** pour créer en 1904 la **Congo Reform Association** qui va militer en Europe et aux États-Unis pour faire cesser les violences. L'une des solutions avancées est que la Belgique annexe officiellement le Congo comme sa colonie.

La Commission d'enquête, composée de trois commissaires (un Belge, un Italien, un Suisse), part au Congo en septembre 1904. Ses membres vont remonter le fleuve, de Boma jusqu'à Stanleyville, pour recueillir preuves et témoignages jusqu'en février 1905. C'est au mois d'octobre de la même année qu'elle publie ses conclusions accablantes sur le fonctionnement même de l'ÉIC : l'impôt sur le caoutchouc, le travail forcé, les violences, le pouvoir des militaires, l'avidité des grandes compagnies exploitant les ressources, les raisons de la baisse démographique, le fonctionnement de certaines missions, etc. Cependant, elle souligne aussi l'action bénéfique de l'ÉIC en certaines matières, comme la santé. Ces chapitres plutôt positifs sont, pour beaucoup, dus aux pressions de Léopold II durant la rédaction du rapport pour tenter de souligner les progrès et justifier l'utilité de son œuvre coloniale. Quoiqu'il en soit, l'enquête de la Commission va accélérer le débat sur une éventuelle mise sous tutelle belge.

Source : Extrait de la « Lettre ouverte à Sa Majesté seréine Léopold II, roi des Belges et souverain de l'État indépendant du Congo », publiée par le journaliste afro-américain Georges Washington Williams en 1889, après son séjour dans l'ÉIC.

“ “ *J'avais hâte de voir dans quelle mesure les indigènes avaient «adopté les bons soins paternels» donnés par «l'entreprise bienveillante» de Votre Majesté. Et j'étais voué à une amère déception. Au lieu que les indigènes du Congo «adoptent les soins paternels» du gouvernement de Votre Majesté, ils se plaignent partout que leurs terres leur ont été enlevées par la force; que le gouvernement est cruel et arbitraire, et déclarent ne pas aimer ni respecter le gouvernement et son drapeau. Le Gouvernement de Votre Majesté a séquestré leurs terres, incendié leurs villes, volé leurs biens, réduit en esclavage leurs femmes et leurs enfants et commis d'autres crimes trop nombreux pour être énumérés en détail. Il est naturel qu'ils craignent partout le «soutien familial», le gouvernement de votre Majesté les présente avec tant d'ardeur. À ma connaissance, aucun «effort honnête et concret n'a été déployé pour accroître leurs connaissances*

et assurer leur bien-être». Le gouvernement de Votre Majesté n'a jamais dépensé un franc à des fins éducatives, ni institué de système d'industrialisme pratique. En effet, les mesures les moins pratiques ont été adoptées contre les indigènes à presque tous les égards; et dans la capitale du gouvernement de votre majesté à Boma, aucun indigène n'est employé. Le système de travail est radicalement irréalisable; les soldats et les ouvriers du gouvernement de votre majesté sont très largement importés de Zanzibar [...], de la Sierra Leone, du Libéria, d'Accra et de Lagos [...] Ces recrues sont transportées dans des circonstances plus cruelles que le bétail dans les pays européens. Ils mangent leur riz deux fois par jour à l'aide de leurs doigts; ils ont souvent soif d'eau quand la saison est sèche; ils sont exposés à la chaleur et à la pluie, et dorment sur les ponts humides et sales des bateaux souvent si serrés qu'ils ne peuvent se trouver que dans la saleté humaine. Et bien sûr, beaucoup meurent. À leur arrivée au Congo, les survivants sont appelés à travailler comme ouvriers un shilling par jour; en tant que soldats, on leur promet seize shillings par mois, en argent anglais, mais ils sont généralement payés en mouchoirs bon marché et en gin toxique. Le traitement cruel et injuste auquel ces personnes sont soumises brise l'esprit de beaucoup d'entre elles, les rend méfiantes et méprise le gouvernement de Votre Majesté. Ce sont des ennemis, pas des patriotes.



Voir Piste pédagogique 04 - Analyse et comparaison d'une peinture

3.3 Colonie et mandats belges



Annexion et administration du Congo

En 1908, la question de l'**annexion** du Congo comme colonie de la Belgique est au centre des débats politiques et devient même un enjeu lors des élections législatives de cette même année. Le parlement vote cette annexion qui devient effective le 15 novembre 1908. Les autorités espèrent ainsi faire taire les nombreuses critiques à l'encontre des dérives du système d'exploitation mis en place par Léopold II et ses collaborateurs. La domination de Léopold II aura donc duré plus de vingt ans. Mais le système colonial s'appuie toujours autant sur les trois piliers qui ont fait fonctionner l'ÉIC : un **État** fort et organisé, les **missions** chrétiennes et les grandes **entreprises privées** exploitantes. Le système mis en place sous l'ÉIC ne disparaît pas dès la reprise votée, et les critiques continuent, allant même jusqu'à l'entourage direct du roi : le prince Albert, son neveu et futur roi Albert I^{er}, juge sévèrement l'action de son oncle et n'hésite pas à décrire, dans son journal de voyage, le système comme étant « un absolutisme léopoldien », lors de son périple dans la toute nouvelle colonie belge en 1909.

Léopold II n'est pas en faveur de cette reprise, mais il y est contraint à cause du scandale international que l'exploitation provoque (voir « Caoutchouc rouge »). S'il tente d'abord d'empêcher cette passation de souveraineté, les pressions à son encontre sont plus fortes et il cède « sa » colonie. La propagande va pourtant diffuser l'image de bienfaiteur plus que celle d'exploiteur, véhiculant le mythe du souverain-père fondateur qui a fait don du Congo à la Belgique.

La Belgique va s'atteler à créer une nouvelle structure étatique, toujours sous le contrôle de Bruxelles. L'appropriation des terres est interdite, mais le travail forcé reste encore en vigueur. Les chefs locaux, appelés « **chefs médaillés** » d'après la médaille qui leur est remise lorsqu'ils coopèrent, sont associés au pouvoir, car chargés de la préservation des coutumes, mais ce sont toujours les coloniaux qui ont l'ensemble des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le roi est toujours représenté par un Gouverneur général sur place. Léopold II décède quelques mois après la reprise, et son neveu Albert,

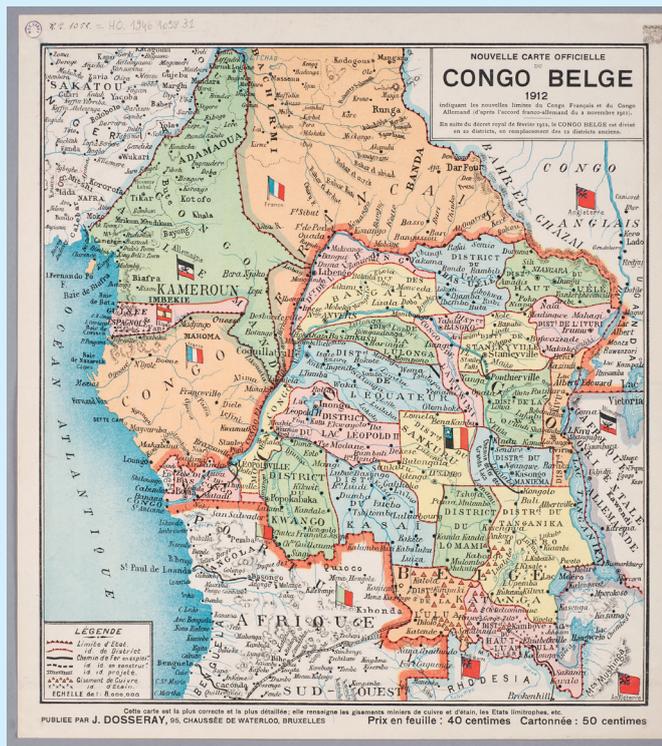
devenu roi, s'intéresse plus que son prédécesseur au sort des Congolais, mais a beaucoup moins d'emprise sur la politique coloniale puisque son statut de monarque constitutionnel l'en empêche.

Lorsque la Belgique hérite du Congo, c'est un territoire **80 fois plus grand** qu'elle qu'il lui faut administrer. Malgré le développement de certaines voies de communication, il faut des jours de voyage pour se rendre d'un bout à l'autre du pays. Dans ces conditions, il est difficile pour les responsables en poste à Léopoldville de gérer ce qui se passe dans l'ensemble du Congo. C'est pourquoi la colonie va être subdivisée en provinces, en districts et en territoires. À la tête de ces petites entités sont placés des commissaires et des administrateurs, chargés de la gestion locale. C'est par eux que passe une grande partie du **contrôle** colonial sur l'ensemble du pays.

Tous ces **fonctionnaires coloniaux** sont des hommes blancs. Il est impossible pour un homme « indigène » ou pour une femme, quelle que soit sa couleur de peau, d'accéder à ce poste. Les responsabilités de ces administrateurs sont nombreuses et variées en fonction des régions : gestion administrative, justice, économie, relations entre colons et colonisés, agriculture, hygiène, infrastructure, enseignement, etc. Ils sont chargés de surveiller le bon fonctionnement de l'ensemble du système colonial, et d'en assurer le respect auprès des colonisés. La personnalité du fonctionnaire et sa vision des Congolais influent beaucoup sur son action. Certains sont plus intégrés, s'intéressent plus à la population locale et à ses coutumes, font preuve de moins de discrimination raciale que d'autres. Mais ils restent les principaux agents de l'œuvre coloniale, en première ligne sur le terrain.

Carte du Congo belge en 1912, divisé en 22 districts et entouré des colonies voisines de l'époque.

HO.1946.1058.31, collection MRAC Tervuren ; carte publiée par J. Dosseray, 1912



Le système colonial, un régime oppressif, exploiteur et raciste

Officiellement, la Belgique apportait la « civilisation » et le « progrès » aux Congolais. Mais la réalité était bien différente. Comme tous les systèmes coloniaux, le Congo belge était fondamentalement basé sur l'inégalité raciale, l'exploitation et la contrainte.

L'**inégalité** était, en premier lieu, **raciale**. La population noire était entièrement soumise au nouveau régime, imposé de façon unilatérale par les maîtres blancs ; elle ne disposait d'aucun droit politique et était donc entièrement réduite au silence, ne pouvant d'aucune façon déterminer son propre

sort. Elle ne pouvait pas exprimer son opinion, de quelque façon que ce soit. Dans la pratique, les Congolais et les Congolaises étaient en outre victimes de **diverses formes de discrimination** : ils et elles ne pouvaient pas se rendre dans les lieux réservés aux Blancs (cafés, transports, certains lieux publics, etc.) ; ils devaient habiter dans des quartiers qui leur étaient réservés ; ils ne pouvaient se déplacer comme ils l'entendaient ; etc. En plus, les Congolais étaient souvent en butte au racisme quotidien manifesté par les Blancs (insultes, coups, etc.). Ceci ne signifie pas que tous les Européens étaient racistes ou se comportaient comme tels ; certains d'entre eux montraient certes du respect et parfois de l'amitié pour les Congolais, mais le mépris et la brutalité envers ces derniers était monnaie courante.

En deuxième lieu, le système colonial était fondamentalement basé sur l'**exploitation économique et sociale** ; cette forme d'inégalité était souvent accompagnée et renforcée par la **contrainte**. En effet, la population des campagnes était obligée de cultiver certains produits (par exemple le coton), sous peine d'encourir des punitions. La population congolaise était également forcée de fournir un certain nombre de jours de travail gratuit par an (pour construire ou réparer des routes, pour effectuer des travaux de portage, etc.). En outre, de très nombreux « hommes adultes et valides » (selon la terminologie de l'époque) étaient régulièrement arrachés à leur milieu d'origine (c'est-à-dire les villages et communautés rurales dont ils faisaient partie) et étaient **obligés d'aller travailler** dans les entreprises créées par les Blancs (mines, plantations, etc.). Les **conditions de travail** imposées étaient très **dures** ; les travailleurs ainsi réquisitionnés ne touchaient que de très maigres salaires et ne jouissaient, au début, d'aucune protection médicale, sanitaire ou hygiénique. De nombreux travailleurs forcés mouraient donc rapidement : cette **mortalité élevée** obligeait donc les colonisateurs belges à procéder sans cesse à de nouveaux recrutements forcés – ce qui risquait de mettre en péril la survie de la population congolaise tout entière. Vers les années 1920-1930, certaines autorités coloniales et certaines grandes entreprises commençaient à se rendre compte de ce danger et ont donc introduit des mesures de protection sociale (limitation des recrutements, soins médicaux pour les travailleurs, regroupements familiaux, etc.) (voir plus loin).



L'activité économique

Un des buts essentiels de la colonisation belge (comme de chaque colonisation contemporaine) était de faire du profit en exploitant les richesses naturelles du pays colonisé. D'énormes capitaux y sont donc investis, provenant pour l'essentiel de la Belgique elle-même. Le caoutchouc et l'ivoire, au départ sources considérables de profit pour l'ÉIC, vont rapidement devenir des ressources désuètes au fur et à mesure de l'avancée technologique du 20^e siècle. D'autres matières premières vont contribuer à l'enrichissement de la colonie, car très demandées et très présentes au Congo : les **minerais**. C'est principalement le **cuivre** qui va être recherché, très abondant dans la province du **Katanga**, au sud-est du pays. La province en devient le quatrième producteur mondial. Les minerais précieux, comme le diamant, l'or et l'argent, et d'autres comme l'étain vont également être parmi les plus recherchés. Le pays est également riche en minerais radioactifs, avec un **uranium** qui jouera un grand rôle dans la création de la première bombe atomique produite par les États-Unis (voir plus loin). La colonie voit également fleurir des plantations de coton, de palmiers, café, cacao et autres, gérées par des Occidentaux. Certaines grandes entreprises agroalimentaires vont s'y développer (par exemple centrées sur l'huile de palme). En Belgique, l'alimentation évolue en incorporant certains de ces produits dans la vie quotidienne (café, cacao, essences de bois, etc.). Toute cette production n'est possible que grâce à l'exploitation à outrance et souvent forcée des travailleurs congolais (voir ci-dessus).

Le **réseau ferroviaire** commencé sous Léopold II pour transporter les marchandises continue de s'étendre dans tout le Congo belge. L'infrastructure de transports a pour but premier le développement des grandes entreprises capitalistes, qui exportent leurs productions vers les marchés mondiaux. La volonté belge de faire du Congo une « colonie modèle » passe aussi par la **modernisation** de toute une série de grandes villes. On y construit d'imposants bâtiments et immeubles dans des styles occidentaux. Le **réseau routier**, en lien avec l'apparition de la voiture, est fortement développé après la Seconde Guerre. On peut joindre Boma, sur la côte, à Stanleyville dans le

Nord ou Élisabethville au Katanga en voiture. À partir des années 1920, l'**aéronautique** prend de l'importance et de nombreux aéroports, plus ou moins grands, sont construits. La Sabena fait de l'Afrique centrale sa destination phare et devient l'un des symboles de la colonie de l'après-guerre.

Cependant, la question se pose de savoir qui profite réellement de certains aspects de cette modernisation : les Africains n'ont, pour la plupart, pas les moyens d'avoir un véhicule, pas l'autorisation de se rendre à l'étranger ni même de se déplacer à l'intérieur du pays, et ne profitent donc pas de ces progrès d'infrastructure. L'activité économique florissante ne touche pas ou peu les travailleurs noirs, sauf pour une minorité d'entre eux à partir des années 1950, lorsque le pouvoir d'achat de certains citadins augmente et que certains avantages sociaux sont instaurés, comme les allocations familiales.

La Belgique ne veut pas que sa colonie ait un impact sur son **budget** : elle ne veut pas payer elle-même, c'est donc au Congo de payer pour sa colonisation. Les moyens financiers sont trouvés d'une part dans l'**impôt** prélevé auprès des populations locales, d'autre part dans les droits de douane. La population noire finance donc elle-même le système qui la domine, sans avoir la possibilité de donner leur avis quant à l'utilisation de l'argent récolté. Ce sont les colonisateurs qui décident ce dont le peuple colonisé a besoin.



Focus sur une grande entreprise capitaliste: l'UMHK

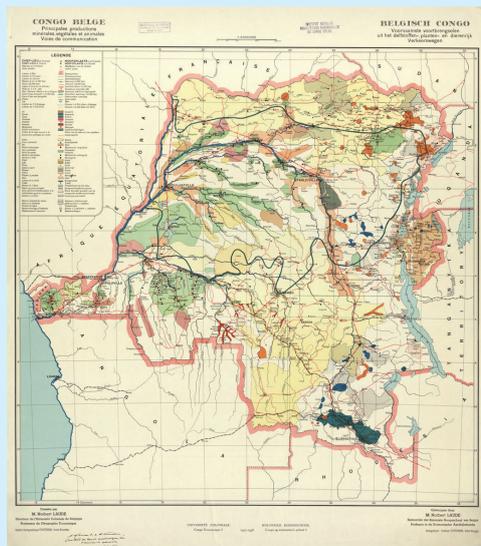


Déjà sous le règne de Léopold II, de grandes compagnies sont créées pour gérer l'extraction de ressources minières. Parmi elles, l'**Union minière du Haut Katanga** (UMHK) qui s'occupe principalement de l'extraction du cuivre, et la Forminière qui exploite surtout le diamant. L'UMHK va profiter de la demande en cuivre lors de la Première Guerre mondiale pour devenir l'un des principaux producteurs mondiaux, et figure parmi les plus gros employeurs en Afrique centrale. La main-d'œuvre vient en effet du Congo, mais aussi du Ruanda-Urundi et des pays alentour. Les cadres de la société demeurent des Européens. Dans un premier temps, comme c'est le cas en Europe, les conditions de vie et de travail sont très pénibles pour les mineurs recrutés de force, loin de leur famille et de leur région ou pays. À partir des années 1920, les grandes entreprises vont s'efforcer d'augmenter leur productivité en mécanisant davantage la production et en instaurant une politique de protection des travailleurs avec une visée paternaliste. Les compagnies minières créent aussi des cités où elles gardent leurs travailleurs dans des quartiers ségrégués. Leur fonctionnement est un véritable **État dans l'État**, avec ses propres règles, ses propres infrastructures, ses propres missionnaires attachés au développement et aux soins des travailleurs noirs, etc.

L'UMHK va profiter des recherches scientifiques et militaires sur l'uranium pour se diversifier. C'est elle qui fournira aux États-Unis pendant la Seconde guerre mondiale plus de 1000 tonnes qui serviront à la production des **bombes atomiques** larguées sur Hiroshima et Nagasaki en 1945. La société devient un acteur économique et politique incontournable au Katanga, mais également dans tout le pays et sur le plan international.

Carte des ressources naturelles du Congo belge et du Ruanda-Urundi dans « Congo belge, principales productions minérales, végétales et animales, voies de communication » 1937-1938. Rédigé par M. Norbert Laude, administrateur de l'École coloniale supérieure et professeur de géographie économique.

Collection De Wildeman. AGR, Archives INEAC, n° 7449



Voir Piste pédagogique 03 - Analyse et critique de cartes



Progrès de la santé et de l'enseignement



La colonisation entraîne, à terme, certaines **améliorations sociales**. Petit à petit, elle s'accompagne de mesures sanitaires, médicales et hygiéniques. Le « progrès » vanté par les instances coloniales passe aussi par la santé et le bien-être non seulement des colons, mais aussi des colonisés. La lutte contre les maladies tropicales, contre la mortalité infantile, contre la sous-nutrition, etc., va faire partie des actions entreprises par les missionnaires et les autorités publiques, surtout à partir des années 1930. L'État colonial se charge de la salubrité publique en menant des campagnes pour éradiquer les moustiques porteurs de maladies, en assainissant les zones marécageuses, etc., et va également assurer la gratuité des soins de santé dans toute la colonie. Les grandes entreprises pharmaceutiques vont, quant à elles, trouver les matières premières pour la fabrication de leurs médicaments. Les trois acteurs de la colonisation s'allient même dans la **lutte contre les maladies**, en prônant notamment la vaccination : l'État mène des campagnes pour la promouvoir, les entreprises obligent leurs employés à se faire vacciner, et les missionnaires, médecins et autres s'occupent de la prodiguer. Ainsi, après 1945, le **système médical** des colonies belges est l'un des plus poussés en Afrique subsaharienne, certaines régions figurent parmi les plus salubres du continent, et les maladies qui y étaient endémiques, comme la maladie du sommeil, sont soit éradiquées soit diminuées.

Mais les progrès de la santé posent la question du double profit, et de son caractère réellement humanitaire : si vers la fin de la période coloniale (plus précisément les années 1950), les populations colonisées connaissent réellement une **amélioration** de la santé et de l'espérance de vie, les colonisateurs ne développent pas uniquement la médecine, les soins et l'hygiène dans le seul but philanthropique. Une population en bonne santé signifie aussi une **main-d'œuvre** capable de travailler correctement, et donc un **plus grand profit**, mais également le recul des épidémies qui pourraient contaminer la population blanche.

L'enseignement est également introduit par la colonisation au Congo. Déjà en 1906, l'ÉIC passe un accord avec l'Église catholique pour lui donner le **monopole** de l'enseignement public pour les populations colonisées. Parties intégrantes de la « mission civilisatrice », les missions catholiques et protestantes ont la mainmise totale sur l'enseignement durant la presque totalité de la période coloniale. Alors qu'en Belgique, la guerre scolaire fait rage entre les partis politiques, le Congo

belge, réputé comme une « chasse gardée » des catholiques, est géré à Bruxelles par le **ministère des Colonies** qui est la majeure partie du temps aux mains de ministres catholiques. Ceux-ci assurent la mainmise des missions sur l'enseignement, quelquefois mise à mal quand les libéraux prennent possession du ministère à Bruxelles, ce qui n'arrive que 5 fois entre 1908 et 1960.

Entièrement gratuit, l'**enseignement primaire** est l'un des plus efficaces du continent dans les années 1950, dépassant la plupart des autres colonies africaines pour ce qui est du taux de fréquentation ou d'alphabétisation. On apprend principalement le français, puisque c'est la langue traditionnellement utilisée par une majorité de coloniaux (le Congo belge est officiellement géré en français, même si de nombreux Flamands sont bien présents). La vaste superficie que recouvre la colonie reflète la diversité des langues africaines que la population y parle. Le français devient donc rapidement nécessaire pour faciliter la communication.

Mais le but des enseignants missionnaires est avant tout l'évangélisation, et le catéchisme prend parfois plus de place que les sciences ou le français. Le reste de l'enseignement est bien sous-développé : peu d'élèves parviennent au niveau **secondaire**, qui est presque entièrement technique ou professionnel. On n'estime pas nécessaire que les colonisés jouissent d'un enseignement plus poussé. **L'enseignement universitaire** n'existe pas au Congo avant la fondation en 1954 du Lovanium, qui dépend de l'Université de Louvain. Il reste très restrictif et ségrégué. Les étudiants africains n'ont pas le droit de suivre certains enseignements, comme le droit ou les sciences politiques, qu'on ne juge pas utiles, voire dangereux, pour le rôle de subalternes qu'ils doivent tenir dans la société coloniale. Les autorités belges craignaient que le développement de l'éducation ne rende les Congolais mécontents et revendicatifs ; afin de maintenir l'ordre colonial, le colonisateur belge maintient donc la grande masse des Congolais dans un niveau éducatif rudimentaire, décourageant ainsi le développement d'une élite congolaise à tous les niveaux (culturel, politique, économique et social).



Vie quotidienne au Congo belge



La ségrégation raciale rythme la vie des habitants de la colonie belge. Noirs et blancs ne se fréquentent que dans un cadre professionnel, où les noirs sont systématiquement les employés et les blancs, les patrons. Presque chaque foyer européen a un ou plusieurs « boys », des garçons et jeunes hommes chargés de diverses tâches ménagères. Les magasins, les cinémas, les restaurants, les écoles et mêmes les hôpitaux sont séparés pour les deux populations. La plupart des Congolais ne gagnent de toute manière pas suffisamment leur vie pour fréquenter les lieux de loisirs. Ce « colour bar » (« barrière de couleur ») se matérialise tant dans les mentalités que dans les faits.

Pour les Européens, la vie est généralement plus aisée au Congo belge qu'en métropole : on y gagne bien sa vie, on y a souvent droit à une maison, des meubles et des domestiques. On peut se rendre en colonie à condition d'y avoir quelque chose à faire : être engagé dans l'administration, dans l'armée ou par une entreprise, y posséder des biens, y travailler comme indépendant, etc. Les Belges les plus pauvres sont tenus à l'écart du système colonial. Dès lors, la seule vision que les Congolais ont des Belges est celle d'une classe aisée et supérieure.

La vie est fort différente, pour tout le monde, selon qu'on réside en ville ou dans les campagnes que l'on appelle « la brousse ». Là, le confort est rudimentaire et il faut côtoyer une faune et une flore envahissantes et parfois dangereuses. Les Belges n'en ont pas l'habitude, et le climat de certaines régions n'arrange pas leur situation : pour certains, l'adaptation est très difficile alors que d'autres s'y épanouissent. Le contact avec la métropole reste régulier, les employés sont obligés de prendre un congé de 6 mois tous les 3 ans, et beaucoup rentrent en Belgique : on ne vient pas toujours au Congo belge pour s'y installer définitivement, même si des familles se créent sur place et que des enfants belges y naissent sans jamais voir leur pays d'origine.

Si, dans les tous premiers temps de la colonisation, les femmes blanches, à l'exception des religieuses, sont tenues à l'écart du Congo, comme presque partout ailleurs dans les empires coloniaux, elles deviennent vite une solution pour le pouvoir qui souhaite endiguer le métissage (voir « Métissage »). À partir des années 1920, de plus en plus d'Européennes sont présentes, mais elles doivent pour la

plupart se cantonner à un rôle de mère au foyer. Le marché de l'emploi leur est largement fermé, à l'exception de quelques fonctions stéréotypées comme infirmière, enseignante ou secrétaire, et à condition qu'elles ne soient pas mariées.

La population congolaise des villes vit dans des quartiers qui lui sont réservés, souvent surnommés « le Belge ». Les Congolais qui vivent « en brousse » sont quant à eux souvent présentés aux Occidentaux, à travers la propagande notamment, comme « primitifs », habillés de pagnes et vivant dans des huttes au milieu de la jungle. Si cette image s'inspire de ce que les premiers « pionniers » ont pu voir au 19^e siècle, elle ne reflète plus rien de la réalité des Congolais du 20^e siècle. La société congolaise est de plus en plus occidentalisée, mais sa situation reste plus précaire que celle des colons. Elle est confrontée au chômage, les emplois qui lui sont accessibles sont restreints par la ségrégation, et beaucoup de personnes, notamment les femmes qui s'occupent de leur famille, sont tributaires de l'aide sociale et humanitaire fournie par les missionnaires et les blancs.



Voir Piste pédagogique 05 - Débat sur les inégalités et les assignations de genre



La Justice coloniale



Le système judiciaire du Congo belge marque concrètement la **ségrégation** de la société coloniale. Au Congo, la justice n'est pas pareille en fonction de qui est « indigène » et qui est « Européen ».



Le pouvoir colonisateur considère qu'il est en face non pas d'une seule société, mais de deux, ayant leurs caractéristiques propres. Les lois et l'application de la justice sont donc différentes selon la couleur de peau. Il existe un **droit « coutumier »** dont les habitants africains dépendent, surtout pour les litiges civils et pour certains délits mineurs, mais qui ne vaut pas pour les Européens pour qui le droit belge s'applique largement. Ce droit coutumier est géré par les **chefs de village**, qui ont aussi quelques prérogatives pour mener des arrestations et maintenir l'ordre public, et des **tribunaux de chefferies**, petites assemblées locales, ont le droit de juger certaines matières. Mais dans la pratique, le pouvoir judiciaire reste largement aux mains des coloniaux. Il y a également très peu de femmes dans la magistrature. En Belgique, elles ont accès aux études de droit, peuvent accéder au barreau à partir de 1922, et devenir juge à partir de 1948. En colonie, seul le métier d'avocate leur est ouvert : on en compte trois dans tout le Congo en 1953.

La **différence de traitement** dans les peines entre Noirs et Blancs est souvent flagrante, les premiers sont plus sévèrement punis que les seconds. Il existe des peines spécialement réservées aux Africains, comme le fouet ou la **chicotte**. Alors que ce type de **châtiment corporel** est progressivement banni de la pratique judiciaire punitive en Europe dès le 19^e siècle, il reste d'application dans le milieu colonial. L'autorité coloniale prétend que cette violence est plus appropriée pour les « indigènes » car selon elle, ils ne comprendraient pas la rigueur avec des peines plus douces.

Peinture représentant
une punition corporelle
dans une prison au
Congo belge.

Tshibumba Kanda-
Matulu - 1885-1960
Colonie belge

Collection Nationaal
Museum van
Wereldculturen TM-
5867-34 [Het Belgische
koloniale regime (1885-
1959)]



Voir Piste pédagogique 04 - Analyse et comparaison d'une peinture



Résister à l'oppression



Les réactions au système colonial sont diverses pour les populations colonisées. Toutes ne sont pas victimes passives de leur sort : collaboration, évitement, arrangement, résistance sont autant d'attitudes adoptées par elles. La résistance se fait souvent par la force contre la force et par la violence contre la violence. Ce schéma est déjà présent sous le régime de l'ÉIC. Les guerres menées contre certains peuples congolais ne sont pas autre chose qu'une répression de cette forme de résistance à la colonisation. Le schéma **violence-résistance-répression** est caractéristique de l'expansion coloniale du 19^e siècle, et a lieu partout dans le monde colonisé. On a cependant tendance à croire qu'avec l'avènement du Congo belge, la pacification s'est étendue dans tout le pays, ce qui n'est pourtant pas le cas.

Si on en parle moins, c'est parce qu'à l'époque déjà, la presse passe pratiquement **sous silence** les différentes **révoltes** qui ont lieu en cette première moitié du 20^e siècle. Elles sont cependant nombreuses, mais encore mal connues. La Force publique va, par exemple, être un vecteur de résistance en entrant plusieurs fois en mutinerie, écornant ainsi l'image d'armée coloniale exemplaire qu'on veut lui donner.

La « colonie modèle » rêvée par la Belgique est fort éloignée de la réalité concrète des Congolais, surtout durant l'entre-deux-guerres. La misère frappe une partie non négligeable de la population, les maladies sont encore nombreuses, la crise économique mondiale touche aussi le Congo belge, et le travail forcé est toujours d'application. Dès lors, la population noire va aussi plusieurs fois se rebeller contre le pouvoir et contre l'exploitation économique dure qu'elle subit. L'un des exemples les plus connus est celui de la **révolte des Pende**, peuple du Sud-Ouest du Congo, exploité par la compagnie des Huileries du Congo belge, filiale du groupe Lever (actuellement Unilever), se soulevant, en 1931, contre les conditions de travail extrêmement dures et dangereuses de la compagnie. Avec l'aval de la société, le pouvoir colonial envoie la Force publique mater dans le sang la révolte qui gronde. On estime que 1100 Pende sont morts de cette répression violente. C'est dans ce même contexte que vont s'organiser des mouvements de contestation et de résistance, prenant la forme de **mouvements religieux contestataires**, le plus connu étant celui mené par le prêcheur **Simon Kimbangu**.



En résumé : le Congo belge était-il la « colonie modèle » que les autorités belges voulaient présenter à la face du monde ?

Après les critiques internationales qu'elle a essuyées, la Belgique prétend faire du Congo une « colonie modèle », la gérer « comme un bon père de famille », mais la réalité est bien différente. Le Congo belge ne se détache pas pour autant des discriminations paternalistes et raciales que le système engendre inévitablement. Les violences continuent sous d'autres formes. Le travail forcé est toujours présent, les conditions de travail sont souvent pénibles, les salaires dérisoires, et la Force publique reste le bras armé répressif du pouvoir colonial. Il n'y a aucune liberté de parole ou d'association. Ce n'est qu'après 1945 que la situation s'améliore quelque peu pour une poignée de Congolais, surtout sur un plan matériel.

La ségrégation raciale marque encore fortement la société coloniale. Le peuple congolais se voit refuser certains droits fondamentaux, et la soi-disant « mission civilisatrice » est toujours un prétexte pour l'État et les grandes entreprises qui continuent l'exploitation économique du territoire. Les Congolais et Congolaises sont tenus à l'écart des endroits fréquentés par les Blancs, ce qui se traduit notamment par une ségrégation de l'espace urbain. Il y a des quartiers pour Blancs et des quartiers pour Noirs. Ces derniers sont maintenus par le système à un rôle subalterne dans la société, ils ne peuvent pas prendre part aux décisions politiques et économiques d'importance, et sont traités comme des enfants dont les Blancs auraient à s'occuper et à élever.



La Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale joue un rôle important dans le maintien de la présence belge en Afrique centrale. Contrairement à la France ou à la Grande-Bretagne, la Belgique refuse de faire venir en métropole des troupes coloniales pour servir de « chair à canon » dans les tranchées. Ils seront cependant au moins 32 soldats congolais à servir, en Belgique, dans l'armée régulière, puisqu'ils étaient déjà en métropole avant le conflit.

Le Congo belge n'échappe pas à la guerre. Les colonies voisines sont toutes aux mains des belligérants. Si dans un premier temps, le gouvernement belge souhaite maintenir la neutralité du Congo pour ne pas y importer le conflit européen, la France et la Grande-Bretagne l'obligent vite à laisser passer leurs troupes sur le territoire. L'expansion de l'armée allemande en Afrique centrale oblige la **Force publique** à défendre la colonie, et à prendre part, aux côtés des Français et des Britanniques, aux combats au Cameroun, en Rhodésie, ainsi qu'au Ruanda-Urundi et en Tanzanie qui font partie de « l'Afrique-Orientale allemande ». Sur le lac Tanganyika, des combats aéronavals ont lieu. Les troupes coloniales belges remportent d'importantes victoires sur les troupes allemandes, dont la plus célèbre reste la prise de la ville **Tabora** en Tanzanie par la Force publique en 1916. Le **général Tombeur**, à la tête des troupes, recueillera tous les honneurs de la victoire, alors que ses hommes, des Congolais, restent pour la plupart inconnus. Il faut attendre 1970 pour qu'un monument leur soit dédié en Belgique, dans la commune de Schaerbeek.

Écrits de Jules Renkin, ministre des Colonies entre 1908 et 1918, au sujet des troupes coloniales sur le front en Europe.

Brosens, G. (2014). « Congo sur Yser. Les 32 soldats congolais de l'armée belge dans la Première Guerre mondiale ». Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers, xlvii(1F), 251-264.

“ [...] personnellement, je ne suis pas favorable à l'engagement de troupes coloniales hors de l'Afrique. La colonie a déjà consenti de grands sacrifices pour cette guerre. Ensuite, je répugne à l'idée d'entraîner nos Noirs dans des combats entre Européens. Ce n'est pas bon pour leur civilisation ni pour le prestige de la race blanche en Afrique. Il y va même de notre obligation morale de ne pas associer à cette mêlée infernale les peuples que nous avons la charge de protéger. Enfin, je partage l'opinion du gouverneur général, M. Henry, concernant le retour au pays de tous ces Noirs qui seraient venus combattre sur les fronts européens et asiatiques.

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2014-1F-page-251.htm>



Le Ruanda-Urundi

L'action coloniale belge va, après la Première Guerre mondiale, s'étendre à un territoire voisin du Congo belge : le Ruanda-Urundi. Avant 1916, le Ruanda-Urundi est une **colonie allemande** depuis 1884. Composée de deux anciens royaumes, le Rwanda et le Burundi, elle est envahie par la Force publique, l'armée du Congo belge, durant la Première Guerre mondiale. Le traité de Versailles de 1919, qui inflige les sanctions à l'Allemagne, dépossède cette dernière de ses colonies africaines, et alloue le Ruanda-Urundi à la Belgique, qui espérait pourtant obtenir plus de territoires en compensation. La **Société des Nations** (SDN) mandate officiellement la Belgique de la gestion du Ruanda-Urundi en 1924. Le **mandat** signifie que le pays colonisateur doit rendre des comptes sur sa gestion de la colonie à la SDN et donc à la communauté internationale. La Belgique ne peut pas annexer le territoire mandaté à sa colonie congolaise, même si elle rattache administrativement le Ruanda-Urundi au Congo belge et crée des liens importants : les missions de police ou de défense, par exemple, sont assurées par la Force publique. Après la Seconde Guerre mondiale qui a vu l'effondrement de la SDN, c'est l'**Organisation des Nations Unies (ONU)** qui officialise la mainmise belge sur le Ruanda-Urundi en lui accordant une **tutelle internationale** en vue d'un développement devant mener, à terme, à l'**indépendance**. Officiellement, on ne parle donc pas d'une « colonie » belge, mais bien d'un « mandat » ou d'un « territoire sous tutelle », même si le système mis en place est bel et bien colonial.



Hutu et Tutsi

Dans les **royaumes précoloniaux** du Rwanda et du Burundi, il existait une société construite sur une différenciation difficile à définir : le pouvoir était aux mains d'une classe supérieure appelée « **Tutsi** » traditionnellement composée d'éleveurs de vaches (animaux sacrés dans cette région) et dont est issue la royauté, tandis que les classes populaires étaient composées de « **Hutu** », traditionnellement des cultivateurs. Les « **Twa** », un peuple semi-nomade composé de chasseurs, formaient une troisième classe très peu nombreuse. Encore aujourd'hui, beaucoup de chercheurs ne sont pas d'accord quant à savoir si ces deux groupes peuvent être qualifiés d'« ethnies » différentes, ou même simplement de classes sociales distinctes. Hutu et Tutsi habitent la même région, les mêmes villes et villages, parlent la même langue, et ont des rites communs aux époques précoloniale et coloniale. Selon certains chercheurs, des Hutu pouvaient devenir Tutsi, et inversement, il n'y aurait donc pas d'autre particularité que la place dans l'échelle sociale.

Pourtant, les colonisateurs allemands d'abord (de 1888 à 1916), belges ensuite (de 1916 à 1962), vont **pérenniser** ces différences, les rendant non seulement culturelles, mais aussi physiques : les Tutsi seraient plus grands et plus minces, les Hutu plus trapus. Ces éléments ne se fondent pourtant sur aucune base réellement scientifique. La structure de l'état colonial, qu'il soit allemand ou belge, donne un important rôle aux Tutsi, associés au pouvoir. Les Hutu, eux, sont cantonnés dans des tâches beaucoup moins valorisantes, même si quelques rares individus sont parfois admis dans l'administration coloniale. En 1931, les Belges officialisent la différenciation en créant une sorte de carte d'identité précisant la prétendue ethnie de chaque individu du Ruanda-Urundi.

Ces **divisions** vont profondément marquer la société des deux pays, creusant les inégalités et opposant des groupes de population. Des croyances vont être érigées en vérité sans qu'aucun crédit scientifique convenable ne leur ait été accordé. Ainsi, on va longtemps penser que les Tutsi sont des **étrangers** plus évolués, venus envahir le pays avant la colonisation, au détriment des Hutu. Cette situation, largement héritée du système colonial, a créé le contexte dans lequel de la violence, voire même un génocide ont pu avoir lieu (voir « le génocide du Rwanda » et « le Burundi en crise ») et elle a encore des conséquences actuellement dans les deux pays.



La Seconde Guerre mondiale

Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne nazie en mai 1940, le gouvernement belge s'exile à Londres pour continuer la lutte depuis l'étranger. Parmi les ministres exilés se trouve **Albert de Vleeschauwer**, ministre des Colonies. Il s'assure ainsi que le Congo ne tombe pas sous administration ennemie. Les richesses du pays intéressent en effet les deux camps. Le gouverneur général de la

colonie, **Pierre Ryckmans**, va également tout faire pour maintenir le Congo du côté des Alliés, et ce malgré la pression de certains entrepreneurs au sein de la colonie, qui auraient bien voulu continuer à commercer avec l'Allemagne. Alors que la Belgique a capitulé, Ryckmans refuse de déclarer allégeance à l'autorité allemande qui occupe la métropole, à l'inverse de ce que vont faire certaines colonies françaises. Le Congo va vite devenir un enjeu stratégique pour les Alliés, non seulement pour l'uranium, mais aussi pour l'or et bien d'autres ressources. Les richesses du pays participent donc à l'effort de guerre. C'est le Congo qui donne une voix et un poids au gouvernement belge pour dialoguer avec les puissances alliées.

Si les territoires coloniaux de la Belgique ne sont pas envahis par l'Italie, seule puissance ennemie à avoir des colonies en Afrique, la Force publique va tout de même se battre contre les troupes italiennes durant **la campagne d'Afrique de l'Est**, aux côtés des Britanniques, en Éthiopie. Certaines unités vont même être envoyées au Nigeria, en Égypte, à Madagascar, en Palestine ou même en Birmanie.

En colonie, l'**effort de guerre** demandé aux Congolais est lourd. Il faut faire tourner les industries pour ravitailler le camp Allié en diverses matières premières, la **main-d'œuvre** est donc mise à rude épreuve et les **conditions de travail** sont pénibles à cause du rendement à maintenir. Dans le même temps, la guerre coupe l'approvisionnement, mobilise des hommes et des moyens de transport, ce qui ralentit la circulation des marchandises. Le pouvoir d'achat de tous les habitants s'en trouve atteint, et l'inflation augmente. Cette situation va créer un mécontentement, chez les travailleurs occidentaux d'abord, puis chez les travailleurs africains ensuite. Des **grèves** et des **révoltes** éclatent à divers moments entre 1940 et 1945, et sont généralement durement réprimées par la Force publique, faisant plusieurs dizaines de morts. Pour les coloniaux, la **contestation sociale** peut s'organiser dans des syndicats. Mais cette forme est encore interdite aux Africains jusqu'à la fin de la guerre. Et lorsqu'elle est enfin autorisée en 1946, c'est sous un **contrôle drastique**.

La guerre touche aussi le **Ruanda-Urundi**, déjà impacté par d'importantes sécheresses qui provoquent des **famines**. Elles sont accentuées par l'exportation des denrées agricoles vers le Congo belge pour soutenir l'effort de guerre. Plusieurs dizaines de milliers de personnes meurent de faim, et des centaines de milliers d'autres migrent vers le Congo belge ou les colonies étrangères limitrophes.



Les évolués



Après 1945, le boom économique qui a lieu au Congo fait émerger une **nouvelle classe sociale** dans la population. Les Congolais ayant accès à certaines professions, comme dans les soins, l'administration, l'enseignement, etc., forment une sorte de « classe moyenne », jugée plus instruite par le pouvoir colonial. Parce qu'ils ont embrassé le **modèle de vie occidental**, ils sont considérés (et se considèrent) comme une nouvelle élite noire, émanation ultime de la « mission civilisatrice », et comme le lien entre « les Blancs civilisés » et « les Noirs arriérés ». On leur donne le nom d'« **évolués** ». Ce statut est également en vigueur au Ruanda-Urundi, mais il y prend un accent ethnique puisque les Tutsi sont considérés comme plus civilisés que les Hutu, et sont déjà associés au pouvoir.

Les évolués revendiquent le droit d'être reconnus égaux en droit avec leurs colonisateurs. En 1952, ils se voient attribuer, moyennant des conditions strictes d'octroi et des contrôles de leur mode de vie, la « **carte d'Immatriculation** ». Celle-ci doit garantir, au moins sur papier, un traitement égalitaire... Seuls les hommes y ont droit, mais leur famille donne une image de stabilité et d'« évolution civilisationnelle ». Un homme marié qui travaille, dont l'épouse est une excellente ménagère et dont les enfants sont scolarisés est l'illustration parfaite du modèle de vie à atteindre.

C'est dans ce milieu que le bouillonnement intellectuel et les frustrations sociales vont favoriser la **prise de conscience indépendantiste**. Ceux qui ont pourtant embrassé le modèle colonial en désirant s'amalgamer à la « civilisation » qu'il aurait apportée sont les mêmes qui vont remettre en cause cette colonisation. Pour eux, l'existence même des « évolués » montre la réussite de la mission civilisatrice coloniale devenue, dès lors, inutile. C'est aux élites locales civilisées de reprendre cette charge aux « Hommes Blancs ».

Série de photos de Joseph Makula, seul photographe congolais à travailler pour l'agence de propagande coloniale Congopresse montrant le quotidien de Congolais et Congolaises de la classe moyenne citadine. Le but des clichés est de montrer comment la colonisation a réussi

à « civiliser » les Congolais en les rendant comparables aux Belges : ils fréquentent les magasins, s'instruisent, ont une vie de famille stable, etc. Beaucoup de clichés de ce genre sont des mises en scène et ne reflètent donc pas la situation réelle des Congolais concernés



HP.1958.56.266, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956-1958, MRAC Tervuren ©



HP.1958.1.226, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956-1958, MRAC Tervuren ©



HP.1956.32.669, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©



HP.1956.32.671, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©



HP.1956.32.670, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©



HP.1957.1.119, collection MRAC Tervuren ; photo J. Makula (Inforcongo), 1956-1958, MRAC Tervuren ©



Le clergé congolais

Si l'existence de prêtres ou d'évêques d'origine congolaise est déjà avérée au 16^e siècle, lors de la domination portugaise, il faut attendre 1917 pour que le tout premier Congolais de l'ère contemporaine, Stéphane Kaozé, reçoive l'ordination en tant que **prêtre**. L'Église catholique semble avoir plus à cœur d'impliquer les colonisés dans son fonctionnement que ne le fait le pouvoir colonial. La présence congolaise dans les **congrégations et ordres religieux** ou parmi les prêtres fait partie du but de l'évangélisation missionnaire. Elle est nécessaire à la propagation de la religion catholique. Pourtant, durant la majeure partie de la période coloniale, les **hautes fonctions ecclésiastiques** restent réservées aux Blancs. L'ordination du premier **évêque** congolais d'origine africaine date seulement de 1956, et il n'y aura que trois évêques noirs à la date de l'indépendance.

Après l'indépendance et le départ de plus en plus de missionnaires étrangers, l'Église congolaise va graduellement se composer d'une majorité de Congolais. Elle va toutefois être durement traitée par le pouvoir dictatorial de Mobutu (voir « Le Zaïre de Mobutu ») qui veut se débarrasser de tous les **symboles de la colonisation**, et dont l'Église fait partie, et museler la **force d'opposition** organisée qu'elle représente. Le clergé congolais va donc se construire au fil du temps comme une opposition aux abus de pouvoir, et ce même après l'éviction de Mobutu puisque l'Église de la République Démocratique du Congo joue encore un rôle de médiateur politique et de dénonciatrice des pouvoirs autoritaires en place.



Envisager l'indépendance



Évoquer l'indépendance devient, pour le Congo belge, une réalité à la fin des années 1950 seulement, tant du côté belge que congolais. Si la réflexion sur le sujet prend déjà certaines formes durant tout le 20^e siècle, on considère qu'elle ne devient concrète qu'avec la publication, en 1955 en néerlandais et en 1956 en français, du **Plan de 30 ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge**, rédigé par **Jef Van Bilsen**, ancien journaliste et professeur à l'« université coloniale » d'Anvers. Il y prône la formation de cadres congolais, et leur implication en politique, afin que l'émancipation de la colonie puisse être effectuée sur une durée de 30 ans, donc en 1985, sous la forme d'une union fédérale entre les deux pays. Les réactions politiques face au plan vont être contrastées : il est décrié par certains milieux politiques ou économiques en Belgique comme anticolonialiste, mais aussi au Congo comme pas assez ambitieux.

En réaction, un groupe d'« évolués » (voir « Les évolués ») rédige le **Manifeste de conscience africaine**, qui se prononce en faveur de l'émancipation prônée par Van Bilsen et de son agenda, mais réclame l'indépendance totale et effective, sans union fédérale avec la Belgique. Une autre réaction à ces deux textes va être le manifeste publié par le parti politique **Alliance des Bakongo** (ABAKO), qui réclame l'indépendance totale et immédiate. Ces trois textes vont nourrir la réflexion, mais aussi ouvrir les yeux d'une partie de la population qui va militer pour cette autonomie de manière forte, jusqu'à provoquer des **émeutes** réprimées dans le sang en janvier 1959. Peu de temps après, le gouvernement belge décide de mettre fin au régime colonial; puis, pour tenter de calmer les esprits, le roi Baudouin prononce un discours à la radio, dans lequel il annonce une indépendance « sans atermoiements funestes » et « sans précipitation inconsidérée ». Ces événements vont cependant précipiter la tenue des négociations dites des « **Tables rondes** » de Bruxelles. Une première conférence est tenue en janvier et février 1960. Elle met face à face tous les partis politiques congolais d'un côté, et les autorités belges et presque tous les partis politiques belges de l'autre. Les modalités de l'indépendance sont fixées, et la date retenue est le 30 juin 1960, soit seulement quatre mois plus tard. Elle décide également de la tenue des premières élections générales, pour le mois de mai. En avril-mai 1960 a lieu une conférence de la Table ronde économique et financière, qui règle les questions économiques à l'avantage de la Belgique et qui laisse un état congolais démuné au point de vue du pouvoir économique.

Premières élections

En **décembre 1957**, les toutes premières élections de l'histoire du pays ont lieu au Congo belge. Elles sont encore très restreintes puisqu'il s'agit d'un suffrage communal limité à trois grandes

agglomérations du pays, la capitale Léopoldville (Kinshasa), Élisabethville (Lubumbashi) et Jadotville (Likasi). Sous prétexte de ne pas importer dans la colonie le paysage politique conflictuel de Belgique, les **partis politiques** y sont interdits de représentation. Tous les hommes, quelle que soit leur couleur de peau, peuvent se présenter et voter. Les femmes, elles, n'ont pas le droit de vote, mais peuvent figurer sur les listes. Trois seulement se présentent, deux Blanches et une Congolaise, et seule cette dernière est élue. **Joseph Kasa-Vubu** devient l'un des premiers bourgmestres noirs du Congo, à la tête d'une commune de Léopoldville, la capitale. En 1959, un second scrutin communal est organisé dans d'autres villes, mais est boycotté par les partis congolais naissants.

Les premières **élections générales**, en vue de préparer l'indépendance, ont lieu dans tout le pays en mai 1960, soit très peu de temps avant la date choisie pour celle-ci. Beaucoup de promesses électorales faites par les candidats sont fantaisistes : on promet à la population l'électricité, l'eau courante, la reprise des maisons des Blancs, et même parfois de leurs femmes. Les résultats du scrutin donnent le Mouvement national congolais (MNC) de **Patrice Lumumba** en tête, mais le parlement national est fortement fragmenté, et une multitude de partis sont représentés dans les assemblées provinciales. Le court délai entre le scrutin et l'indépendance souligne le manque de prévoyance des autorités belges et alimente le débat avancé par certains acteurs ou observateurs qui avancent l'argument que la Belgique aurait accordé trop tôt cette indépendance. Cette précipitation est due à plusieurs facteurs parmi lesquels le contexte international favorable à la décolonisation, la pression des leaders congolais, ou encore la crainte de violences similaires à celles des émeutes de 1959.

3.4. Etats indépendants



Indépendance chaotique



Le 30 juin 1960, le Congo devient donc **indépendant**. Les célébrations sont marquées par le contraste entre le discours prononcé par le roi Baudouin, présent à Léopoldville, qui vante les mérites du « génie de Léopold II » et les apports de la gestion coloniale, et le discours de Patrice Lumumba, nouveau Premier ministre, qui souligne les méfaits de la colonisation pour le peuple congolais. Cette critique lancée par Lumumba va contribuer à le faire mal voir des autorités et d'une partie de la population belge.

Quelques jours plus tard, les 4 et 5 juillet, plusieurs régiments de la Force publique se mutinent, principalement à cause du mécontentement provoqué par le maintien des officiers belges comme cadres de l'armée. La situation dégénère rapidement, des Blancs sont pris pour cible, de nombreux cas de viols sont recensés, ainsi que plusieurs dizaines de morts à travers tout le pays. La panique s'empare rapidement de la population occidentale encore sur place, des évacuations massives ont lieu, et la Belgique décide de déployer ses forces, officiellement pour protéger les Belges sur place, mais aussi dans la pratique pour préserver ses intérêts économiques. Le gouvernement congolais présente cette action comme une agression de la part d'un pays étranger, et mène l'affaire devant les Nations Unies. L'ONU envoie des Casques Bleus, les États-Unis et l'URSS proposent leur aide. Le Congo indépendant plonge donc de plein pied dans la Guerre froide entre les Occidentaux et les communistes. En pleine crise politique et diplomatique, les Belges vont finir par se retirer, notamment sous la pression de l'ONU.

Le 11 juillet, la province du **Katanga** profite du chaos pour proclamer unilatéralement son indépendance, sous la direction de **Moïse Tshombé**. Elle est suivie, quelques jours plus tard, par la province du Kasai. L'affrontement militaire entre les provinces sécessionnistes et les troupes du gouvernement régulier aidées par celles de l'ONU va durer trois ans. Début septembre 1960, la Belgique et les États-Unis, qui dès le début veulent écarter Lumumba du pouvoir, incitent d'abord le président Kasa-Vubu, puis le colonel Mobutu à mettre hors-jeu le Premier ministre légitime. Mobutu le fait arrêter, puis (avec le soutien de certaines autorités belges) le livre aux autorités katangaises, qui l'assassinent le 17 janvier 1961. **La Commission d'enquête parlementaire belge de 2001** a conclu à la responsabilité morale de certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges

dans les circonstances qui ont menées à l'assassinat du Premier ministre congolais. Cet événement va profondément marquer la société congolaise, et ériger Lumumba en figure mythique de la lutte pour l'indépendance africaine et de l'anticolonialisme. Durant son très court mandat à la tête du pays (moins de trois mois), il s'est heurté à l'opposition constante de ses rivaux et ennemis politiques, dont les autorités belges, et ces déboires ont précisément contribué à forger l'image héroïque qui est toujours la sienne auprès d'une grande partie de la population congolaise actuelle. Certains pourtant, notamment une partie des anciens coloniaux, persistent à le tenir pour responsable du désastre postindépendance: pour eux, Lumumba est une figure largement négative. C'est cette même image qu'a voulu donner la propagande occidentale de l'époque en le taxant de communiste proche de l'URSS. L'image de Lumumba est donc, encore aujourd'hui, soit largement héroïsée soit largement diabolisée, et souvent mise en opposition à celle de Léopold II.

L'assassinat de Lumumba et les sécessions vont empirer le conflit sur place, et trancher les positions des deux camps dans la Guerre froide. Les lumumbistes entrent en rébellion contre le gouvernement congolais de Kasa-Vubu, et sont soutenus par l'URSS, la Chine et Cuba qui leur envoient de l'armement et les forment au combat. Les puissances occidentales vont, elles, maintenir leur soutien militaire et économique aux autorités de Léopoldville. En 1965, alors que les rebelles sont largement en déroute face au général **Mobutu**, chef des forces armées congolaises, des cellules de résistance vont se former dans les maquis, sous la direction de **Laurent-Désiré Kabila**. En novembre de cette même année Mobutu prend le pouvoir par un coup d'État, marquant ainsi le début de sa longue dictature.



Les rapatriés belges

En 1960, des milliers de Belges sont amenés à **quitter le Congo** suite à l'indépendance. Pour certains, le retour est un choix, pour d'autres une obligation professionnelle. Certains employés de l'administration coloniale doivent revenir à Bruxelles s'ils veulent continuer leur carrière. Beaucoup n'imaginent pas un instant passer leur vie ailleurs qu'au Congo, car ce pays est leur terre d'adoption ou leur terre natale, et parce qu'ils ont y construit leur vie, leur famille, leur maison et leur profession. Ces mêmes choix doivent être faits par les Belges présents au Ruanda-Urundi en 1962. Pourtant, une **vague de rapatriés** va déferler sur la Belgique après que les troubles postindépendance ont fait plusieurs dizaines de victimes parmi les civils belges. Les premières à être évacuées sont les femmes accompagnées de leurs enfants, grâce à un pont aérien d'urgence mis en place par la Sabena. La crainte due aux viols et violences sexuelles va pousser des centaines de femmes belges à tout abandonner pour rentrer, souvent suivies de près par les hommes. Tout au long des cinq années qui suivent, les expatriés belges vont être la cible d'**actions violentes** de la part des protagonistes du conflit, tout comme la population congolaise qui paie un lourd tribut.

Une fois rapatriées, ces personnes vont devoir s'adapter ou se **réadapter** à la vie en Belgique : retrouver un emploi, un logement, reconstruire une vie après des épreuves souvent traumatisantes. Certains vont pouvoir bénéficier du statut de victime de guerre pour obtenir une aide de l'État. D'autres vont s'orienter vers « l'aide au développement » qui se met alors administrativement en route et deviendront « coopérants », très souvent au Zaïre (dénomination du Congo à partir de 1971). Aujourd'hui, beaucoup d'anciens coloniaux se sont regroupés au sein d'ASBL ayant pour objectif de partager la **mémoire** de leur expérience, mais aussi parfois de faire pression sur les pouvoirs publics pour prendre en compte leur avis sur les questions liées au souvenir de la colonisation, comme le font des associations de la diaspora.



Du Zaïre de Mobutu à la RDC



En 1965, **Joseph-Désiré Mobutu**, chef de l'Armée nationale congolaise (qui a remplacé la Force publique) organise un **coup d'État** militaire qui le place au pouvoir pour trois décennies. Petit à petit, il construit une dictature impitoyable et instaure un véritable **culte de sa personne**. Aucune opposition n'est tolérée, la corruption est massive, et la rupture avec le passé colonial se traduit dans la « **zaïrianisation** ». Ce mouvement politique, économique et culturel veut effacer les traces de ce passé : le Congo devient le Zaïre, les noms des villes sont changés, tous les Zaïrois doivent abandonner leurs noms de baptême occidentaux pour prendre des noms dits locaux, une nouvelle

monnaie est installée, les grandes entreprises privées sont nationalisées, et même l'habillement est réglementé : on abandonne le costume-cravate occidental pour « l'abacost » (compression de « à bas le costume »), sorte de veste sans col ni cravate, inspiré du « col Mao » chinois. C'est une révolution identitaire imposée et aliénante, qui entend changer tout le système.

Mobutu, autoproclamé maréchal et surnommé « le léopard » en raison du chapeau en fourrure tacheté qu'il porte souvent, va imposer son **parti unique**, le Mouvement populaire de la Révolution, et liquider ses rivaux. En 1968, par exemple, il promet la grâce à Pierre Mulele, l'un des leaders de la rébellion lumumbiste, mais profite de son retour pour l'arrêter, le faire torturer et exécuter en public. Son **enrichissement personnel** est important, il vit dans le faste de ses résidences, tandis que le peuple congolais souffre de la pauvreté extrême. Il est néanmoins soutenu par beaucoup de pays occidentaux qui espèrent profiter économiquement et politiquement de sa présence à la tête du pays, et le voient comme un rempart contre la propagation du communisme en Afrique. Il va toutefois faire face à l'opposition d'une partie de la classe politique, même dans son propre camp. Parmi ces opposants, c'est le rebelle exilé de longue date **Laurent-Désiré Kabila** qui finira par avoir raison du dictateur. Dans les années 1990, le Zaïre fait face à la crise des réfugiés rwandais qui suit le génocide (voir « le génocide du Rwanda ») qui entraîne des violences, l'économie est au plus bas, Mobutu est gravement malade, et Kabila en profite pour envahir le pays en 1996 avec le soutien du nouveau pouvoir rwandais notamment. Ce conflit entre nations, rebelles et milices de part et d'autres est appelé la **Première guerre du Congo**. En 1997, Mobutu s'enfuit et meurt en **exil**, mettant un terme à plus de 30 ans de dictature. Kabila devient président et rebaptise le Zaïre en Congo. En 1998, après un peu plus d'un an, certains de ses anciens alliés, qui ont aidé à le mettre au pouvoir, se tournent contre lui, suscitent de nouvelles rébellions et prennent le contrôle de la moitié du pays. Kabila est notamment soutenu par l'Angola et le Zimbabwe, les rebelles par l'Ouganda et le Rwanda: c'est la **Seconde guerre du Congo**, la plus grande guerre entre nations de l'histoire de l'Afrique contemporaine. Laurent-Désiré Kabila est assassiné en 2001. Son fils Joseph devient Président (non élu) et s'engage dans le « **dialogue intercongolais** » qui aboutit le 19 avril 2002 à l'Accord de Paix de Sun City (Afrique du Sud) qui instaure un régime de transition basé sur le partage du pouvoir. Joseph Kabila est élu Président en 2006. Il est le deuxième président élu par le peuple depuis l'indépendance. La légitimité de son élection est cependant contestée. Son pouvoir autoritaire est également décrié par les organisations humanitaires, les opposants politiques et la communauté internationale. Après un processus chaotique, l'opposant Felix Tshisekedi lui succède à la tête du pays en 2019, mais les accusations de fraude et d'accords secrets avec Kabila entachent ce qui devait être la première passation de pouvoir pacifique au Congo..

*Mobutu (à gauche), portant un abacost et sa toque en léopard, en visite à Washington, en compagnie de responsables américains – 5 août 1983.
Wikimedia Commons*





Le génocide des Tutsi au Rwanda



L'accession à l'indépendance du Rwanda est marquée par des tensions ethniques. Un **pouvoir autoritaire**, se proclamant Hutu, se met en place pour plusieurs décennies, et les Tutsi sont une minorité mal vue et largement discriminée dans la société. Le 6 avril 1994, l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana, au pouvoir depuis 20 ans, est abattu dans le ciel de la capitale, Kigali. Cet événement déclenche une flambée de violence sans précédent dans tout le pays. Les Tutsi sont accusés d'être responsables de cet assassinat, et les autorités politiques Hutu extrémistes appellent à leur **éradication** définitive. Largement prémédité, le **génocide** des Tutsi va durer trois mois et demi et mobiliser toute la société, militaires, politiques et citoyens. Les radios hutu diffusent des appels à la haine, on distribue des congés pour pouvoir aller tuer des Tutsi, chaque commune organise les tueries. Une grande partie des citoyens participe à l'horreur, conditionnée par la propagande qui a déshumanisé les victimes. On assassine ses voisins, voire les membres de sa propre famille, dans une mécanique glaçante. Les Hutu modérés sont également pris pour cible. On estime à **800 000** le nombre de morts.

Le génocide s'arrête au mois de juillet, avec la conquête du pays par les rebelles tutsi exilés à l'étranger, dirigés par le futur président **Paul Kagame**. La fuite des génocidaires vers le Zaïre et leur poursuite par le nouveau pouvoir rwandais va déstabiliser le pays, et contribuer à la chute de Mobutu (voir « Du Zaïre de Mobutu à la RDC »). La nouvelle société post-génocide se construit sur l'abolition des ethnies mises en place durant la colonisation : Tutsi et Hutu sont des différenciations qui ne peuvent plus exister d'après les autorités en place. Le **traumatisme** est pourtant toujours présent dans la société et dans le chef des survivants, et malgré les nombreux procès nationaux et internationaux pour **crime contre l'humanité** intentés aux principaux responsables. L'ombre du génocide est aujourd'hui utilisée par le pouvoir autoritaire pour se maintenir en place, clamant que sans lui, les violences pourraient revenir.



Le Burundi en crise



Le Burundi connaît de longues décennies de crise, elles aussi marquées par les **violences ethniques** entre Hutu et Tutsi. Avant même l'indépendance en 1962, les **assassinats politiques** jettent le trouble sur le pays. Louis Rwagasore, Premier ministre depuis deux semaines seulement, est assassiné en 1961, et des indices sérieux semblent indiquer une implication de la Belgique. Sa mort est suivie par une longue série de meurtres de responsables politiques, ministres, rois ou présidents, jusque dans les années 1990.

D'abord proclamé comme royaume, sous autorité d'un souverain tutsi, le pays devient une république à la faveur d'un coup d'État militaire en 1966. D'autres **coups d'État** se succèdent, alternant les dictatures et les régimes soi-disant progressistes. La confrontation ethnique renverse à chaque fois les différents régimes, et débouche plusieurs fois sur des **massacres organisés**, comme au Rwanda, mais qui n'ont cependant pas été reconnus comme génocides par les instances internationales. Car contrairement au pays voisin, les massacres vont dans les deux sens, et les Hutu sont aussi victimes d'exactions de la part des Tutsi. Dans les années 1990, la guerre civile prend des proportions catastrophiques, et est aussi alimentée par les conséquences du génocide en cours au Rwanda et par la déstabilisation du Zaïre.

Ce n'est qu'en 2000, sous l'impulsion de Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud, que de fragiles accords de paix sont signés, faisant revenir le pays au calme durant quelques années seulement. Aujourd'hui encore, la situation politique est très instable au Burundi, où les conflits ethniques menacent d'exploser.



Voir Piste pédagogique 06 - Le vocabulaire de la haine envers l'autre

La colonisation autour de nous

De nos jours, la colonisation est encore présente dans notre société, sous diverses formes. Elle a laissé des traces durables, symboliques ou matérielles, sans que l'on s'en rende nécessairement compte. Nous proposons ici aux enseignants plusieurs thématiques qui rendent actuelle la colonisation et montrent que ses traces sont tout autour de nous. Ils peuvent ainsi sensibiliser les élèves à des sujets liés qui les touchent plus directement.

4.1. Migration : de l'Afrique centrale à la Belgique



La Belgique entretient un rapport particulier avec les communautés issues de l'ancienne Afrique belge présentes sur son territoire. La présence relativement importante de ces communautés est fortement liée au passé colonial et a une histoire qui remonte au début de la mise en place d'une colonie au Congo.

α. Métissage

L'absence des femmes occidentales en colonie influence beaucoup les rencontres entre colonisateurs et colonisés. L'ÉIC, comme dans d'autres colonies, tolère que ses agents aient des **relations** avec des **femmes dites « indigènes »**. Les raisons sont multiples : encourager les échanges avec les populations locales, répondre aux soi-disant « besoins sexuels » des hommes et donc permettre une meilleure acclimatation, pense-t-on, et prévenir d'éventuels comportements homosexuels. Certaines populations locales veulent ainsi s'assurer de bonnes relations avec les colons, leur offrant des « épouses ». Ces femmes sont considérées comme « **ménagères** », qui font office de domestiques et de partenaires. Certains pseudo-mariages ont même lieu, sans valeur au niveau du droit européen.

Souvent, ces relations aboutissent à des naissances d'**enfants métis**, qui deviennent alors un problème pour les pouvoirs coloniaux qui y sont confrontés. Leur existence remet en question la hiérarchie raciale que les colonisateurs tentent de construire. On ne sait pas très bien comment les considérer : sont-ils Européens ou Africains ? Ont-ils les prétendues « capacités intellectuelles » de l'un ou de l'autre ? Ces questions vont se poser dès le début de la colonisation et vont rester présentes jusqu'à la fin. Dans leurs familles africaines, ces enfants sont aussi parfois déconsidérés, exclus de cette société, comme peuvent l'être également les mères. Beaucoup d'enfants sont placés dans des orphelinats tenus par des missionnaires, soit parce qu'ils ont effectivement été abandonnés par leur père belge (ou provenant d'un autre pays européen) et par leur famille africaine, soit parce qu'ils ont été pris à cette dernière, parfois sans son consentement.

La décolonisation entraîne un changement de mentalités envers les enfants métis. L'approche des indépendances et la peur de l'instabilité qui pourrait en découler fait penser à certains responsables d'orphelinat et à certaines familles belges que ces enfants seraient plus en sécurité en Belgique. Les années 1960 voient donc une vague de pseudo-orphelins métis arriver en Belgique, soit avec leur père biologique, soit via des institutions. En réalité, ils ont bien souvent encore une mère en Afrique, qui n'est pas prise en considération ou à laquelle on a menti pour obtenir la garde. Une série de ces faux orphelins sont adoptés par des familles en Belgique, et grandissent sans même avoir conscience d'avoir une famille en Afrique. Au Congo, une dizaine d'orphelinats auraient organisé ces adoptions irrégulières ; au Rwanda-Urundi, seul le cas de l'orphelinat de Save est connu. Il serait même à l'origine de cette vague d'adoption qui a reçu un soutien logistique et financier des autorités belges.

Pour ces métis ayant grandi en Belgique, la construction identitaire peut s'avérer compliquée. Certains n'apprennent qu'à l'âge adulte l'existence de leur famille congolaise. Pour d'autres, ce sont des problèmes de nationalité qui surviennent : les enfants ne sont Belges que lorsqu'il est prouvé que leur père biologique est lui-même belge. Tous ceux pour qui ce n'est pas le cas et qui n'ont pas été adoptés sont donc apatrides, comme c'est encore le cas pour certains. Le gouvernement belge n'a admis sa responsabilité et présenté ses excuses pour sa participation à ces enlèvements qu'en 2019, près de 60 ans après les événements.



Voir Piste pédagogique 07 - Orphelins métis : écriture d'un récit journalistique

b. Les Congolais en métropole au temps colonial

Si les Européens peuvent aller au Congo avec plus ou moins de facilité, il est par contre presque **impossible** pour les Congolais du temps de l'État indépendant du Congo de venir en métropole. Les autorités coloniales ne les jugent pas assez civilisés pour s'adapter à la vie à l'occidentale, ou ont peur qu'ils fassent circuler une image négative de la Belgique une fois de retour au Congo. Car la **réalité économique et sociale** de la Belgique, comme du reste de l'Europe, ne correspond pas forcément à l'image de supériorité que le pouvoir colonisateur tente de donner : la pauvreté et la misère existent aussi en métropole.

Lettre du gouverneur général de l'ÉIC, Camille Janssen, faisant office de règlement, publiée dans les Codes du Congo.



Boma, le 10 septembre 1887.

Des agents de l'État ont jadis emmené avec eux en Europe des jeunes indigènes qui leur servaient de domestiques au Congo ; des réclamations ont été faites par quelques parents de ces boys, ce qui amène l'Administration à faire des démarches pour voir revenir ces enfants en Afrique.

Il est strictement défendu aux agents d'emmener à l'avenir avec eux des indigènes lors de leur retour, sans une autorisation expresse et formelle du Gouverneur général. [...]

*Le Gouverneur général,
Camille Janssen.*

Dans Les Codes du Congo, suivis des décrets, ordonnances et arrêtés complémentaires mis en ordre et annotés d'après leur concordance avec les codes et les textes du droit belge utiles à leur interprétation et précédés des traités et autres actes internationaux, ainsi que des lois et actes législatifs belges relatifs à l'État indépendant, Larcier, 1892.

Cependant, quelques individus vont tout de même venir en Belgique par divers moyens. Parmi les premiers Congolais à arriver en Belgique, provisoirement, figurent les marins qui effectuent le voyage entre Matadi et Anvers. Ils logent en métropole et la découvrent. Le pouvoir colonial craint que certaines idées politiques, notamment communistes, ne soient propagées parmi eux, et fait donc tout pour contrôler ces hommes. Pour les Congolais qui s'installent à plus long terme, c'est en tant que « **boys** », c'est à dire domestique, d'anciens coloniaux désireux de les garder à leur service qu'ils font le voyage. Certains Belges ramènent également avec eux leurs enfants métis illégitimes, mais cela reste très rare, car tant en Belgique qu'en ÉIC, les autorités vont tenter de limiter cette venue. Par contre, ce sont elles qui font venir des Congolais pour être exposés lors de **grands événements** : ils sont une douzaine lors de l'exposition coloniale d'Anvers en 1885 ; ils sont 267 en 1897, dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles et de son « zoo humain » montrant une soi-disant

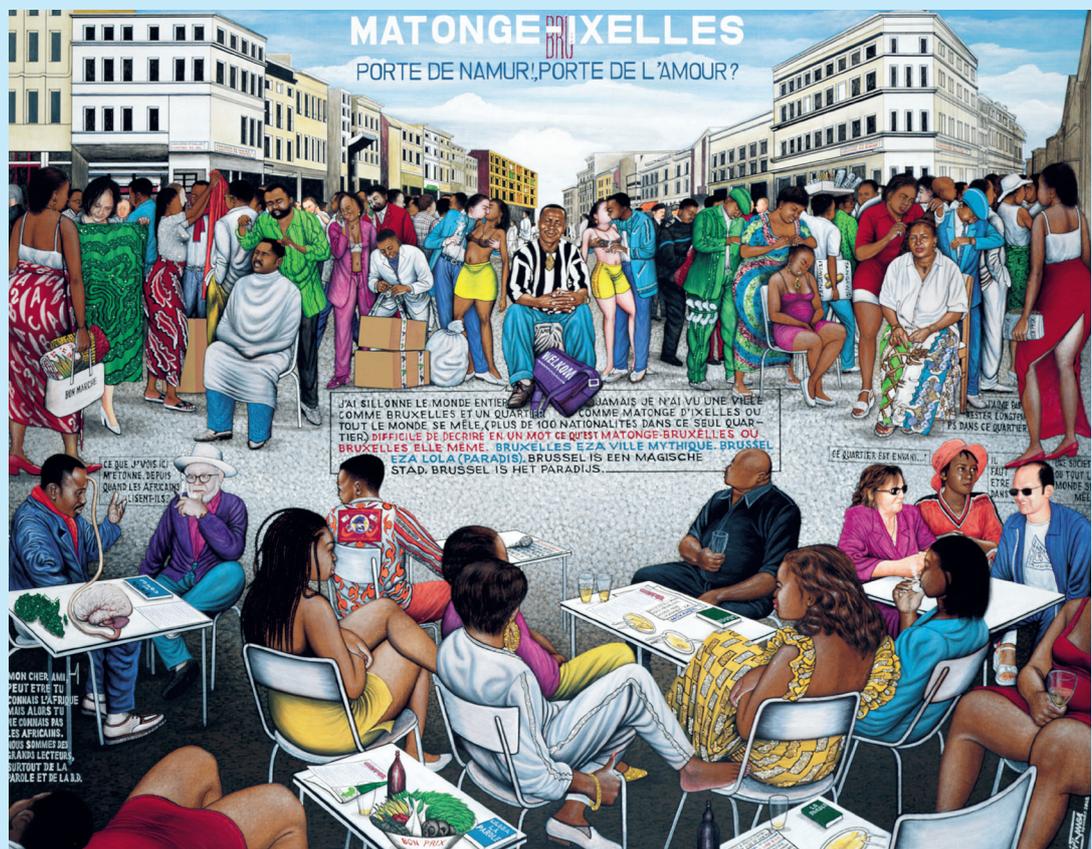
reconstitution d'un village local dans le parc de Tervuren. Sept Congolais y sont morts, de maladie ou de froid. Leurs tombes se trouvent encore enterrés à Tervuren.

Certains Congolais sont également présents en Europe pour suivre des études, notamment en France qui ouvre les portes de ses écoles et universités à certains colonisés. Il n'y a **aucune estimation** du nombre de Congolais présents en Belgique avant 1950. Seuls certains combattants congolais ayant participé à la **Première Guerre mondiale** sont connus.

Ils sont au moins **trente-deux** à avoir été **soldats**, presque tous volontaires dans l'armée belge, puisqu'il n'existe pas de troupes coloniales belges sur le front européen (voir « Première Guerre mondiale »). Ils participent à de nombreux combats, que ce soit à Liège, Anvers ou dans l'Yser. Comme n'importe quel autre soldat de l'armée belge, certains doivent endurer les tranchées, certains sont tués, certains blessés, certains vont désertir ou avoir des ennuis judiciaires, d'autres sont faits prisonniers par les troupes allemandes. En Belgique d'après-guerre, à l'heure des commémorations et des édifications de monuments, aucun souvenir n'est maintenu de ces combattants « étrangers ».

Dans les années 1950, la Belgique ne compte que 400 ou 500 personnes provenant du Congo. À la fin de la décennie, ce sont essentiellement des étudiants ayant obtenu une bourse universitaire pour venir en métropole. Juste après l'indépendance, ils sont plus de 2500. Beaucoup s'installent dans le quartier ixellois de Saint-Boniface, où de nombreux anciens coloniaux s'étaient installés avant eux. Le quartier est progressivement renommé « **Matongé** », du nom d'un quartier de Kinshasa, lorsque de plus en plus de Congolais viennent s'installer en Belgique dans les années 1970. Les Congolais, mais aussi des dizaines d'autres nationalités africaines, y importent un fragment de la culture africaine, visible dans l'espace public, grâce aux petits commerces ou dans l'activité sociale du quartier. Devenue le symbole de la multiculturalité du quartier, une gigantesque fresque de l'artiste congolais **Chéri Samba** est visible aux yeux des passants à l'endroit le plus fréquenté. Elle représente des habitants réels ayant posé pour le peintre, qui sont à l'endroit même où la fresque est exposée.

Fresque Porte de Namur-Porte de l'amour, de l'artiste congolais Chéri Samba, placée sur une façade à l'entrée du quartier de Matongé en 2002. CEC



c. La diaspora actuelle

Aujourd'hui, la diaspora issue du Congo, du Rwanda et du Burundi se chiffre aux alentours de **110 000 personnes** en Belgique, présentes dans les trois régions du pays. Elle comprend tant des personnes expatriées que des personnes nées sur le sol belge. Il s'agit du troisième groupe le plus important de population issue de l'immigration hors de l'Union européenne, après les Marocains et les Turcs. Plusieurs raisons poussent généralement à séjourner en Belgique : fuir les conflits, la pauvreté ou le régime politique, entreprendre des études, rejoindre sa famille ou encore trouver un emploi.

On estime que plus de la moitié de ces personnes ont la nationalité belge, généralement signe de leur intégration. Dans le **sport** ou dans le **monde des arts**, la diaspora issue des anciennes colonies est également présente. Citons les plus célèbres : Stromae originaire du Rwanda, Romelu Lukaku et Vincent Kompany originaires du Congo. Mais ce ne sont pas par hasard deux domaines d'ascension sociale répondant encore aux stéréotypes raciaux assimilant les personnes noires au corporel (sport et danse) et artistique (musique) plutôt qu'à l'intellectuel.

La réalité de la majorité des Africains de souche est complexe. La **discrimination** importante dans le milieu du travail et en matière de logement, et le **racisme** quotidien, parfois agressif et souvent banalisé, sont des obstacles à la réussite sociale et économique d'une majorité de la diaspora. Malgré le haut niveau de diplomation de ces personnes, elles ont généralement du mal à trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications, à cause des discriminations raciales ou du fait que leur diplôme obtenu en Afrique n'est pas reconnu en Belgique. Plus de la moitié ont un emploi inférieur à leur niveau d'étude, souvent cantonné dans les domaines de la domesticité, des soins (surtout pour les femmes), de la vente ou du travail ouvrier.

L'évolution de la représentativité de cette diaspora évolue lentement, avec une présence discrète, mais en augmentation dans le monde académique, littéraire, médiatique, dans les postes à responsabilité ou le monde politique. Ainsi, en 2004, Gisèle Mandaila est la première femme noire à faire partie du gouvernement fédéral belge, tandis qu'en 2018, Pierre Kompany est le premier bourgmestre belge d'origine subsaharienne.



Voir *Piste pédagogique 08 – La diaspora congolaise, rwandaise, burundaise en Belgique : connaître ses caractéristiques, déconstruire les préjugés*

4.2. La colonisation dans l'espace public

Les villes, les rues et l'architecture ont été et sont encore des espaces dans lesquels s'inscrit la mémoire de l'Histoire, et par elle la promotion de certaines pensées, certains systèmes ou certaines politiques. Que ce soit par la **toponymie** (les noms accordés aux espaces urbains, aux rues, etc.), par les **monuments**, par les **bâtiments**, cette mémoire est encore présente autour de nous actuellement, et suscite parfois débats et controverses.

En Belgique, on connaît bien la place occupée par les Guerres mondiales dans l'espace public, à travers notamment une quantité de monuments aux morts, de cimetières militaires, ou de nom d'artères. Par ces moyens, les autorités d'après-guerre ont voulu mettre en avant différents aspects historiques pour participer à la construction d'une identité nationale belge : l'héroïsme du peuple belge et de ses soldats, leur martyre, leur souffrance, leur résistance face à la barbarie, etc. On connaît moins par contre la place importante qu'occupe l'histoire coloniale dans l'espace public belge. Si la question du **déboulonnage des statues de Léopold II** fait débat dans les médias, beaucoup d'autres références au passé colonial sont présentes dans nos villes et villages. À Bruxelles, Liège ou Anvers, des dizaines de rues et d'artères portent les noms des « pionniers » de la colonisation : Thys, Général Jacques, Lothaire, Pétilion, Général Tombeur, etc. Certains arrêts de bus ou de métro, fréquentés par des centaines d'usagers chaque jour, portent parfois ces mêmes noms. Les statues, monuments ou plaques commémoratives de ces personnages sont disséminés dans les squares et parcs, parfois

même dans des maisons communales, des musées ou d'autres bâtiments publics. La majorité de ces traces commémoratives datent de la période de l'État indépendant du Congo ou du début du Congo belge. Elles glorifient l'action de ces agents et par là même celle du roi Léopold II ou de l'État belge. Elles n'ont trait qu'à des hommes blancs. Seuls les soldats noirs de la Force publique ayant participé aux interventions armées en Afrique ont droit, anonymement et au même niveau que les officiers blancs, aux honneurs d'un monument belge, érigé en 1970 à Schaerbeek. Ce fut également le cas plus récemment pour Patrice Lumumba via plusieurs initiatives à Bruxelles, Mons ou Charleroi.

Mais les figures historiques ne résument pas à elles seules la présence de la colonie dans l'espace public. L'architecture qui se développe au même moment que l'expansion en Afrique centrale est fortement marquée par le continent. Par exemple, de nombreuses façades « **Art Nouveau** » ou « **Art déco** » arborent des motifs végétaux ou animaux « exotiques », parfois même des éléments soi-disant ethnographiques, tandis que des matières premières importées du Congo (bois, ivoire, métaux, roches) sont utilisées dans la décoration de maints bâtiments publics et privés.

 **Voir** Piste pédagogique 09 – Recherche sur les traces de la colonisation dans un espace connu

4.3. La colonisation dans les mentalités

 La colonisation influence encore aujourd'hui l'image que notre société se fait de l'Afrique et des Africains. La propagande coloniale (le terme n'est pas péjoratif à l'époque et est utilisé par les autorités) en voulant démontrer la « **nécessité** » du système colonial et en voulant **convaincre l'opinion publique belge** de la légitimité pour le pays d'être une puissance coloniale, mais aussi persuader les coloniaux du bien-fondé de leur action et les colonisés de l'utilité du système qu'on leur impose, a façonné une certaine image et a participé à construire des stéréotypes raciaux.

Le message de la propagande se diffuse via différents canaux et prend des **formes variées**, et parfois inattendues pour être véhiculé : la presse et l'iconographie sont les premiers moyens à voir le jour, et le cinéma, soi-disant documentaire, va devenir petit à petit l'un des vecteurs principaux à partir des années 1930 et 1940. Mais on trouve aussi de la littérature pour enfant, des images à collectionner souvent offertes avec des produits de consommation (le chocolat par exemple), des cartes postales, des jeux de société, des publicités, des grandes expositions, ou encore une quantité d'affiches et de posters, par exemple. L'image des colonies et de leurs habitants, que l'on montre dans cette propagande, est celle d'un **pays sauvage**, empreint d'exotisme et de barbarie, et que seule la « **mission civilisatrice** » pourra sauver. En vis-à-vis, la propagande insiste sur les bienfaits et la « modernité » apportés par les missions, l'État colonial et les grandes industries.

Actuellement, que ce soit dans la publicité, dans les médias, dans l'art, dans le discours politique, dans la vie sociale ou encore dans la vie quotidienne de chaque individu, les poncifs sur les Africains développés par la propagande coloniale sont encore présents. Encore de nos jours, on associe très souvent les Africains à l'exotisme, on doute de leurs capacités intellectuelles et de leur maîtrise de la technologie, on les associe à un physique fort et une sexualité débridée, on les juge incapables de régler la violence, la pauvreté ou la corruption dans leurs pays, on les résume à une bestialité dégradante en utilisant un vocabulaire lourd de sens (« singe », « bananes », « sauvage », etc.). Ce **racisme** se propage dans toutes les couches de la société, parfois même avec les meilleures intentions : de nombreuses ONG présentent encore les Africains comme vulnérables, victimes dont il faut prendre soin, comme le faisait la propagande coloniale. Souvent sous couvert de « l'humour », la colonisation du Congo reste un sujet de moquerie ou de rabaissement, comme le montre la polémique de chant raciste entonné par un groupe de festivaliers en 2018.

 **Voir** Piste pédagogique 10 - Stéréotypes sur l'Afrique : influence de la propagande d'hier sur le monde d'aujourd'hui

Qui est qui ?

L'Histoire de « l'Afrique belge » regorge de noms de personnages importants. Afin d'y voir plus clair, nous proposons un lexique reprenant les noms de ceux que l'on croise le plus souvent dans les documents, travaux et médias. Cette liste n'est pas exhaustive et comprend tant des Occidentaux que des Africains. Mais comme dans beaucoup de domaines de l'Histoire, les femmes renommées sont bien souvent quasi absentes de l'histoire coloniale, qu'elles soient noires ou blanches. Ceci est du au fait que la marge de manœuvre des femmes dans la colonie était limitée, mais aussi que l'influence effectivement exercée par certaines femmes a disparu du champ de vision historique. Nous avons donc choisi d'inclure dans cette liste des noms de femmes moins connues, mais qui sont toutes aussi importantes et qui ont encore, pour certaines, un impact actuel dans divers domaines.

Tous ces acteurs et actrices de l'Histoire sont bien connus de l'historiographie de l'Afrique centrale. Faire mener aux élèves des recherches biographiques à leur sujet est donc simple. Il existe de nombreuses ressources, tant sur Internet que dans des ouvrages. Il est donc conseillé aux enseignants d'utiliser ces noms pour organiser une activité pédagogique de recherche et d'élaboration de biographies.

Sœur Marie-Clémentine Anuarite (1939-1964)

Jeune religieuse congolaise assassinée par un rebelle lumumbiste en 1964, à Isiro, dans le nord du pays. Considérée comme une martyre par l'Église congolaise, elle est béatifiée par le pape Jean-Paul II en 1985. Un important culte lui est voué dans la région, et elle est devenue une figure marquante du catholicisme congolais.

Olga Boone (1903-1992)

Docteur en géographie, elle est la première femme à être engagée dans l'équipe scientifique du musée du Congo belge, en 1930. Spécialisée dans le domaine des musiques et des danses du Congo, elle se concentre sur la cartographie ethnographique. Après la Seconde Guerre mondiale, elle fait plusieurs séjours d'étude au Congo belge et devient conservatrice du musée du Congo belge. Ses travaux sont encore aujourd'hui à la base d'études scientifiques d'importance.

Joseph Conrad (1857-1924)

Écrivain britannique d'origine polonaise. D'abord marin, il est engagé en 1890 par une grande société de l'État indépendant du Congo

pour être pilote de steamer (bateau à vapeur parcourant le fleuve Congo). Sur place, il est témoin des violences commises par des agents de l'État. Il tombe gravement malade après quelques mois et est rapatrié en Europe. Devenu homme de lettres, il publie en 1899 *Au cœur des ténèbres* (titre original: *Heart of Darkness*), une œuvre largement inspirée de son expérience en Afrique et des personnes qu'il y a rencontrées. Sans toutefois citer l'État indépendant, le texte est l'une des charges les plus connues contre le régime colonial de Léopold II, et sert à la campagne de discrédit contre le souverain et sa colonie. Cette œuvre va inspirer la culture populaire anglo-américaine durant des décennies : il est par exemple à l'origine du film *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, qui transpose le récit durant la guerre du Vietnam.

Paul Panda Farnana (1888-1930)

Très jeune lorsqu'il arrive en Belgique en 1900, il est le premier Congolais à y entreprendre des études secondaires puis à y obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (en agronomie). Il fréquente les milieux intellectuels et pacifistes belges, et développe l'idée de formations pour les Congolais et d'intégration de ceux-ci à la gouvernance du Congo belge. Il participe en tant que soldat de l'armée belge à la Première

Guerre mondiale, mais est fait prisonnier par les Allemands. Après sa libération en 1919, il continue à s'engager pour la cause du Congo, où il retourne seulement un an avant sa mort. Il est considéré comme le père intellectuel du panafricanisme congolais et des revendications indépendantistes.

Juvénal Habyarimana

(1937-1994)

Arrivé à la présidence du Rwanda par un coup d'État en 1973, Habyarimana fait partie des Hutu, entame une carrière militaire et devient Ministre de la Défense. Il prend la présidence du Rwanda par un coup d'état en 1973. son long mandat est marqué par un pouvoir autoritaire et la continuité dans les politiques de séparation ethnique de la société. Le 6 avril 1994, son avion est abattu au-dessus de Kigali par deux missiles. Les responsables n'ont jamais été clairement identifiés, mais l'événement sert de déclencheur pour le génocide contre les Tutsi et les massacres de Hutu modérés, planifiés par les Hutu radicaux.

Joseph Kabila

(1971-)

Président de la République démocratique du Congo de 2001 à 2019. Il succède à son père, au lendemain de l'assassinat de ce dernier. Il n'est donc pas élu lors de ses premières années d'exercice du pouvoir. Ce n'est qu'en 2006, puis en 2011 que des élections, entachées d'irrégularités, le confirment à son poste. Il est critiqué pour les dérives autoritaires de son gouvernement, la corruption et les violences imputées aux forces de l'ordre. Son second mandat étant censé se terminer en 2016, il se maintient au pouvoir jusqu'aux élections de 2019 en avançant que l'organisation matérielle d'une élection n'est pas possible plus tôt. Ne pouvant briguer de 3^e mandat, il ne participe pas aux élections de décembre 2018, mais les manipule en sous-main, faisant proclamer comme vainqueur l'opposant Félix Tshisekedi, dont le score électoral officiel est mis en doute par les observateurs et la communauté internationale.

Laurent-Désiré Kabila

(1939-2001)

Responsable militaire dans la rébellion lumumbiste des années 1960, il devient plus tard le principal leader des milices rebelles qui prennent le maquis pour lutter contre le gouvernement

congolais, avec la brève assistance de Che Guevara, le révolutionnaire cubain. S'opposant durant plusieurs décennies au régime de Mobutu, il parvient à le renverser en 1997 et à conquérir le pays. Il est tout de suite proclamé président de la nouvelle République démocratique du Congo. Il est assassiné par son garde du corps en 2001, dans des circonstances encore non-élucidées.

Paul Kagame

(1957-)

Issu d'une famille Tutsi, il n'est qu'enfant lorsqu'il fuit le Rwanda avec les siens en 1962, par crainte des violences ethniques qui éclatent à ce moment. Il vit en exil en Ouganda, et rejoint la rébellion contre le régime du président ougandais Idi Amin. Lorsque les rebelles prennent le pouvoir en 1986, il devient haut gradé de l'armée ougandaise. En 1990, il arrive à la tête du Front Patriotique Rwandais, parti fondé par des exilés tutsi qui mène une lutte acharnée contre le pouvoir rwandais. Le FPR conquiert le Rwanda en 1994, met fin au génocide, et participe ensuite au renversement de Mobutu au Zaïre. Il devient l'homme fort du pays, même s'il ne devient président qu'en 2000, fonction qu'il exerce encore actuellement. Son action pour la suppression des différences ethniques est indéniable, mais son pouvoir autoritaire est souvent décrié.

Joseph Kasavubu

(1917-1969)

Premier président du Congo en 1960, il est le leader de l'ABAKO, parti régionaliste centré sur les intérêts du Bakongo, région occidentale située à l'embouchure du fleuve Congo. Il est l'un des premiers bourgmestres noirs au Congo belge, en 1958, et c'est l'interdiction d'un des meetings de son parti qui déclenche les émeutes de Léopoldville en janvier 1959. Il participe aux Tables rondes de Bruxelles en 1960, et est élu président de la République par le parlement. Acteur majeur de la crise postindépendance, il s'oppose à Lumumba qu'il révoque illégalement de son poste de Premier ministre (Lumumba réplique en le révoquant de son poste de président tout aussi illégalement). Il reste cependant en place malgré les différentes crises qui secouent le pays, et est destitué de ses fonctions par le coup d'État de Mobutu en 1965.

Beatriz Kimpa Vita

(entre 1684 et 1686 – 1706)

Prophétesse catholique originaire du royaume Kongo, à l'époque de la colonisation portugaise. Elle est à la base d'un mouvement religieux messianique qui considère les Africains comme le peuple de Jésus. Elle précède de loin la colonisation belge, mais son aura religieuse et son martyre (elle est condamnée au bûcher pour hérésie) en ont fait une figure majeure dans l'histoire du Congo et dans la construction de l'identité nationale et religieuse des Congolais.

Simon Kimbangu

(1887-1951)

Congolais élevé dans la foi par des Baptistes britanniques, il se retrouve, sans travail après la Première guerre mondiale, et a des visions. Il devient alors prêcheur. Ses fidèles lui attribuent plusieurs miracles de guérison et de résurrection grâce à la foi chrétienne, si bien qu'en quelques mois, un vrai engouement populaire va se créer autour de sa personne. Les autorités coloniales s'inquiètent de cet élan de popularité, voyant les entreprises, les écoles ou les églises se vider au profit des prêches du nouveau mouvement accusé de « détournement de main d'œuvre ». Kimbangu annonce également la fin de la suprématie des « Blancs » et la prise de pouvoir des Congolais à venir. Il est arrêté, toujours en 1921, condamné à mort, mais gracié par le roi Albert I^{er}. Il passera le restant de sa vie en prison, mais le mouvement qu'il a créé ne cessera pas de s'étendre et de promouvoir l'indépendantisme. Il aura une influence sur les partis politiques congolais qui vont se créer dans la seconde moitié des années 1950. Le kimbanguisme existe toujours aujourd'hui : il a été reconnu comme église chrétienne par l'État et est membre du Conseil Œcuménique des Églises. Il compterait plus de 5 millions de fidèles en Afrique centrale.

Mary Kingsley

(1862-1900)

Écrivaine britannique, elle est l'une des rares femmes exploratrices au 19^e siècle. Elle mène plusieurs expéditions en Angola, au Cameroun ou encore au Congo-Brazzaville. À contre-courant de ce qu'on attend d'une femme de son époque, elle n'hésite pas à partir seule et à mener des expéditions avec l'aide d'Africains principalement. Elle publie deux ouvrages sur ses voyages rocambolesques qui obtiennent un

grand succès auprès du public. Si elle n'a jamais été dans l'État indépendant du Congo, ses écrits vont fortement influencer la vision occidentale d'un continent sauvage et mystérieux que ses contemporains ont de l'Afrique, mais aussi de la manière de considérer les Africains. Certains opposants anglophones au régime colonial de Léopold II sont influencés par cette manière de voir qui souligne l'humanité des colonisés.

David Livingstone

(1813-1873)

Pasteur missionnaire et médecin écossais parti à la découverte de l'Afrique centrale dans le but de trouver des voies pour introduire le christianisme et éradiquer l'esclavagisme « arabe » dans les régions « inconnues ». Il est le premier Européen à voir les chutes Victoria en 1855. En 1866, il se met à la recherche des sources du Nil dans la région des Grands Lacs, notamment dans le futur territoire congolais, puis disparaît durant plusieurs années. Il est retrouvé par Stanley en 1871 mais ne rentre pas en Europe avec lui. Il préfère continuer son exploration de l'Afrique. Il meurt de maladie en actuelle Zambie. Son influence sur le récit de la construction coloniale et sur la vision de l'Afrique centrale est considérable. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus grands explorateurs de son temps.

Patrice Lumumba

(1925-1961)

Homme politique congolais, il est considéré par beaucoup comme le père de l'indépendance et un symbole de lutte africaine contre l'oppression coloniale. Jeune évolué dans les années 1950, il écrit souvent dans le journal *La Voix du Congolais*. Ses articles ne dénoncent pas la colonisation, mais sont souvent des plaidoyers pour que les Noirs prennent en exemple le niveau de civilisation des Blancs. Employé du bureau des postes de Stanleyville, il est condamné en 1956 pour détournement de fonds, et passe quelques semaines en prison, tout en clamant son innocence. Après sa sortie de prison, son engagement politique s'intensifie et se radicalise. Il milite pour l'indépendance et pour l'unité nationale. Il fonde le Mouvement national congolais (MNC) en 1958, après un voyage à Bruxelles. Perçu comme une menace par le pouvoir colonial, il est à nouveau incarcéré en octobre 1959. Lorsque s'ouvre la Conférence de la Table ronde, début 1960, sa libération

est demandée par l'ensemble des militants nationalistes congolais, car son absence risque de mettre à mal les négociations. Il est donc libéré et rejoint Bruxelles pour participer aux négociations qui mèneront à l'indépendance. Avec le MNC, il remporte largement les élections générales du mois de mai, et devient donc Premier ministre du Congo indépendant, le 30 juin 1960. Son discours, qui se veut un réquisitoire contre la colonisation, marque les mémoires et contraste avec le discours paternaliste du roi Baudouin. Lorsque la nouvelle nation s'enfonce dans la crise début juillet 1960, il doit affronter des puissances étrangères et des rivaux internes qui veulent faire obstruction à son pouvoir légal : les autorités belges, le Katanga et le Kasai (deux provinces sécessionnistes soutenues par la Belgique) ainsi que des politiciens congolais à Léopoldville qui lui sont hostiles. Lumumba se tourne alors vers la scène internationale, notamment les États-Unis et l'ONU, pour demander un soutien financier, technique et militaire afin de maintenir son pouvoir légal. Mais lorsqu'il s'aperçoit que ces deux acteurs sont peu disposés à l'aider, il en appelle à l'aide de l'Union soviétique. A l'instigation de la Belgique et des États-Unis, le président Kasa-Vubu le destitue en septembre 1960. Lumumba ayant répliqué en destituant à son tour le président, le colonel Mobutu, inspiré et soutenu par ces deux pays occidentaux, prend à son tour le pouvoir et fait arrêter Lumumba. Après une tentative de fuite infructueuse de la part du Premier ministre emprisonné, Mobutu le livre, avec deux de ses compagnons politiques Joseph Okito et Maurice Mpolo, aux autorités sécessionnistes du Katanga, qui les font assassiner le 17 janvier 1961, avec l'aide et la complicité de Belges. Son corps est immédiatement et délibérément détruit. Il faut attendre la Commission d'enquête parlementaire belge en 2001 pour que la responsabilité morale de certaines autorités belges soit établie et reconnue de façon officielle. Ces dernières voulaient se débarrasser de Lumumba et ont même apporté leur aide à son transfert fatal vers le Katanga, sans se soucier de la possibilité pourtant très réelle de son élimination physique. L'assassinat de Lumumba participe à la construction du mythe autour de sa personne : il est héroïsé par la propagande de ses partisans et diabolisé par certains anciens coloniaux. Il n'a été Premier ministre que durant moins de trois mois, mais il a marqué la société congolaise qui le voit encore largement comme un martyr de sa cause.

Gisèle Mandaila Malamba

(1969-)

Femme politique belge, née à Kinshasa. Arrivée en Belgique durant son enfance, elle s'engage en politique dans les rangs du parti francophone FDF (actuellement DéFI). En 2004, elle devient la première et la seule (jusqu'à présent) personne d'origine congolaise à entrer dans un gouvernement belge. Elle accède au poste de secrétaire d'État aux familles et aux personnes handicapées, jusqu'en 2007. Elle continue, par la suite, à s'impliquer dans la politique bruxelloise en étant notamment députée régionale.

Joseph-Désiré Mobutu ou Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga)

(1930-1997)

Collaborateur de Lumumba juste avant et après l'indépendance de 1960, il profite de sa position dans l'armée et du chaos politique pour se mettre dans une position de pouvoir. Lors d'un premier coup d'état en septembre 1960, il fait arrêter Lumumba puis l'envoie au Katanga, sachant parfaitement qu'il y sera assassiné. Fin 1965, il prend la tête du pays suite à un nouveau coup d'État militaire, avec le soutien des pays occidentaux et d'une partie de la classe politique et de la population. Il reste président pendant 31 ans. Son régime dictatorial appauvrit le pays, mais il s'érige en rempart contre le communisme et reste ainsi dans les bonnes grâces des Occidentaux. Il construit un culte autour de sa personne, et tente d'unifier le pays autour d'une culture commune prétendument « authentiquement africaine » et libérée des influences occidentales. Pour ce faire, il rebaptise le Congo en Zaïre, oblige la population à abandonner les prénoms occidentaux, ou encore nationalise des entreprises étrangères (politique de « zaïrianisation » de l'économie). Son autorité est de plus en plus fragilisée et contestée dans les années 1990, et il est finalement chassé du pouvoir par l'invasion des rebelles conduits par Laurent-Désiré Kabila, et soutenus par certains pays limitrophes. Il meurt quelques mois plus tard, en exil au Maroc, des suites d'un cancer qui le rongait depuis longtemps.

Henry Morton Stanley

(1841-1904)

Journaliste américain d'origine britannique, il est envoyé par le journal *New York Herald*,

en 1871, pour partir à la recherche du docteur Livingstone en Afrique centrale et fournir ainsi au journal le récit de son expédition. Celle-ci est un succès puisque Livingstone sera retrouvé vivant, et elle marque les esprits et l'imaginaire de « l'aventure coloniale ». Après la mort de Livingstone et devant le succès de son premier récit, Stanley veut continuer l'exploration de son mentor et organise une seconde expédition, pour découvrir le lien entre le Nil et les Grands Lacs. À la place, c'est le bassin du fleuve Congo qu'il va identifier. À son retour en Europe, en 1878, l'explorateur est approché par des émissaires de Léopold II de lancer des entreprises commerciales ou coloniales outre-mer. L'Empire britannique ne s'intéressant pas réellement aux découvertes de l'explorateur, et c'est donc vers le souverain belge que ce dernier se tourne. En 1879, Stanley est officiellement mandaté par le roi pour explorer les régions du bassin du Congo et y établir des postes de l'AIA puis de l'AIC. Il construit une série de stations le long du fleuve, qui deviendront pour certaines de grandes villes, comme Léopoldville, future Kinshasa. De retour en Europe au terme de ses expéditions successives, il devient l'un des principaux ambassadeurs de Léopold II dans ses efforts pour faire reconnaître l'AIC en tant qu'État indépendant. Il s'exprime notamment lors de la Conférence de Berlin, et donne des dizaines d'exposés où il montre les clichés, gravures et mises en scène de ses voyages. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus célèbres explorateurs de l'Afrique, malgré les accusations de violences qui pèsent sur lui lors de ses expéditions.

Moïse Tshombé

(1919-1969)

Leader politique katangais souhaitant l'indépendance de sa province, il profite de la mutinerie de la Force publique de juillet 1960 pour faire sécession du Congo. Il se fait nommer président du Katanga, et reçoit un soutien de certains milieux économiques et politiques belges. Il est notamment l'ennemi juré de Lumumba, et est impliqué dans l'élimination de celui-ci, puisqu'il est présent lors de son assassinat au Katanga et en est l'un des commanditaires. Les troupes de l'ONU mettent fin, par les armes, à la sécession, en 1963. Tshombé, exilé, revient au Congo en 1964, et devient paradoxalement Premier ministre durant quelques mois seulement. À nouveau

exilé, il meurt emprisonné en Algérie dans des circonstances troubles.

Tippo Tip

(1837-1905)

Marchand « arabo-swahili » originaire de Zanzibar. Il est à la tête du trafic d'esclaves et du commerce d'ivoire en Afrique de l'Est. Les explorateurs occidentaux ont une attitude ambiguë envers lui : justifiant la colonisation par la lutte contre l'esclavagisme, Tippo Tip leur sert pourtant d'interlocuteur et même d'allié pour organiser l'exploration et la conquête. Il aide notamment Stanley dans ses expéditions, et est même nommé gouverneur d'un district de l'État indépendant. C'est pourtant contre lui que l'ÉIC va mener une guerre pour le contrôle de l'Est du territoire, entre 1892 et 1894.

Louis Rwagasore

(1932-1961)

Fils du roi du Burundi et prince héritier, il s'engage à la fin des années 1950 pour le départ des Belges et l'indépendance du pays. Les autorités coloniales l'assignent à résidence pour tenter d'endiguer son influence politique, mais cela n'empêche pas sa victoire et celle de son parti nationaliste aux élections de 1961, à la suite desquelles il devient Premier ministre pour mener la transition vers l'indépendance. Il est assassiné deux semaines plus tard par ses rivaux politiques. Des autorités belges sont soupçonnées d'avoir inspiré ou d'être impliquées dans ce meurtre.

Agathe Uwilingiyimana

(1953-1994)

Première femme à devenir Première ministre du Rwanda en 1993. Considérée comme une Hutu modérée, elle s'oppose parfois au pouvoir du président Habyarimana. Le lendemain de l'assassinat de ce dernier, elle est mise sous la protection de dix militaires belges, Casques bleus de l'ONU. Mais elle est retrouvée par les troupes génocidaires et assassinée en même temps que les dix soldats et que son mari. Ce jour-là, de nombreux responsables politiques dits Hutu modérés sont assassinés pour laisser la voie libre aux radicaux.

Références pour aller plus loin (bilingue)

Dossiers pédagogiques

1. **FR** : *Congo : colonisation/décolonisation. L'histoire par les documents*,
NL : *Congo kolonisatie/dekolonisatie : de geschiedenis in documenten*
MRAC-KMMA, 2012.
2. *La propagande au ralenti : Nous, les Belges/Eux, les colonisés*, ZIN TV, 2018.
3. *500 ans de colonisation au Congo. Dossier pédagogique sur la série documentaire Kongo*,
Culturea/Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012.
4. *Enseigner les colonisations et les décolonisations*, Réseau Canopé, 2016.

Ouvrages et lectures

5. Knack Historia, *Congo. Meer dan een kolonie*, december 2018.
6. Revue Belge d'Histoire Contemporaine/Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis,
Congo during the First World War; num. XLVIII, 2018, ½.
7. Brosens Griet, *Congo aan den Yser. De 32 Congolese soldaten van het Belgisch leger in de Eerste Wereldoorlog*, Antwerpen, Manteau, 2013.
FR : *Du Congo à l'Yser : 32 soldats congolais dans l'armée belge durant la Première Guerre mondiale*, Waterloo, Luc Pire, 2013.
8. Buelens Frans, *Congo 1885-1960. Een financieel economische geschiedenis*, Antwerpen, Epo, 2007.
9. Ceuppens Bambi, *Congo made in Flanders ? Koloniale Vlaamse visies op "blank" en "zwart" in Belgisch Congo*, Gent, 2003.
10. Chrétien Jean-Pierre, *Le défi de l'ethnisme : Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997.
11. Cornet Anne, Gillet Florence, Ryckmans François, *Congo-Belgique : entre propagande et réalité : 1955 – 1965*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 2010.
12. De Mets Dominique, *Ik was jong en leefde in Congo : Belgische vrouwen in onze kolonie*, Leuven, Van Halewyck, 2015
FR : *Une jeunesse au Congo : 14 femmes racontent leurs souvenirs du Congo belge*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2017.
13. De Vos Luc, Gerard Emmanuel, Gérard-Libois Jules, *Lumumba : de complotten ? de moord*, Leuven, Davidsfond, 2004
FR : *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Bruxelles, Racine, 2005.
14. De Witte Ludo, *De moord op Lumumba*, Leuven, Van Halewyck, 1999.
FR : *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.

15. Dujardin Vincent, Planche Stéphanie, Plasman Pierre-Luc, Van den Wijngaert Mark, e.a., *Léopold II entre génie et gêne : politique étrangère et colonisation*, Bruxelles, Racine, 2009
NL : *Leopold II : ongeneerd genie?: buitenlandse politiek en kolonisatie*, Tielt, Lannoo, 2009.
16. Dumoulin Michel, Gijs Anne-Sophie, Plasman Pierre-Luc, Van de Velde Christian, *Du Congo belge à la République du Congo 1955-1965*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.
17. Gerard Emmanuel & Kucklick Bruce, *Death in the Congo. Murdering Patrice Lumumba*, Cambridge (Mass.), Yale University Press, 2015
18. Hatzfeld Jean, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000 et *Une saison de machettes*, Paris, Seuil, 2003.
NL : *De strategie van de antilopen : daders en slachtoffers van de Rwandese genocide*, Amsterdam, Bezige Bij, 2008 en *Seizoen van de machetes : het verhaal van de daders*, Amsterdam, Bezige Bij, 2004.
19. Heynssens Sarah, *De kinderen van Save : een geschiedenis tussen Afrika en België*, Kalmthout, Polis, 2017.
20. Lauro Amandine, « Colonialismes », *Sextant. Revue du groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes et le genre*, n°25, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.
21. Mantels Ruben, *Geleerd in de tropen. Leuven, Congo en de wetenschap, 1885-1960*, Leuven, UPLEuven, 2007.
22. Ndaywel E'Nziem Isidore, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot/ De Boeck et Larcier, 1998.
23. Petit Pierre, *Patrice Lumumba. La construction d'un héros national et panafricain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2016.
24. Plasman Pierre-Luc, *Léopold II, potentat congolais : l'action royale face à la violence coloniale*, Bruxelles, Racine, 2017.
25. Raymakers Jan, *Kinderen van de kolonie*, Kalmthout, Polis, 2018.
26. Reyntjens Filip, *De grote Afrikaanse oorlog. Congo in de regionale geopolitiek 1996-2006*, Antwerpen, Meulenhoff / Manteau, 2009 **FR** : *La Grande Guerre Africaine : instabilité, violence et déclin de l'État en Afrique centrale (1996-2006)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012 **EN** : *The Great African War : Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009
27. Stengers Jean, *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Bruxelles, Racine, 2007.
28. Stanard Matthew G., *The Leopard, the Lion, and the Cock. Colonial Memories and Monuments in Belgium*, Leuven, Leuven University Press, 2019.
29. Van Schuylenbergh Patricia, Lanneau Catherine, Plasman Pierre-Luc, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang, 2014.
30. Vanthemsche Guy, *La Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole*, Bruxelles, Le Cri, 2010 (Nouvelle histoire de la Belgique, 1885-1980).
NL : *Congo : de impact van de kolonie op België*, Tielt, Lannoo, 2008
31. Van Reybrouck David, *Congo. Een geschiedenis*, Amsterdam, De Bezige Bij, 2010.
FR : *Congo. Une Histoire*, Paris, Actes Sud, 2012.

32. Vellut Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, MRAC/Snoeck, 2005.
NL : *Het geheugen van Congo. De koloniale tijd*, Tervuren, KMMA, 2005.
33. Vellut, Jean-Luc, *Congo. Ambitions et désenchantements 1880-1960*, Paris, Karthala, 2017.
34. Viaene, Vincent, Van Reybrouck, David et Ceuppens, Bambi (dir.), *Congo in België. Koloniale cultuur in de metropool*, Leuven, 2009.
35. Vints Luc, *Congo made in Belgium. Beeld van een kolonie in film en propaganda*, Leuven, 1984.
36. Zana Etambala Mathieu, *Congo 55/65 : van koning Boudewijn tot president Mobutu*, Tielt, Lannoo, 1999.

Documentaires et ressources vidéo

37. *Kinderen van de kolonie*, documentaire en 6 épisodes, Canvas, 2018.
38. *Kongo*, documentaire en 3 épisodes : *Épisode 1 La Course effrénée*, *Épisode 2 Les grandes illusions*, *Épisode 3 Le géant inachevé*, Ekletik productions / Off World, 2010.
39. *Mobutu, roi du Zaïre* de Thierry Michel, documentaire en 3 épisodes, Films la Passerelle, 1999.
40. *Belgische Congo Belge gefilmd door/filmé par Gérard De Boe, André Cauvin & Ernest Genval*, Cinematek, 2010.